# Conseil Général de la Meuse

N° 05 / 2008

## Recueil des Actes Administratifs

# Conseil Général du jeudi 03 avril 2008

Hôtel du département – BP 514 – Place Pierre-François GOSSIN – 55012 BAR-LE-DUC – Cedex
Tél . : 03 29 45 77 12 – fax : 03 29 45 77 89 – e.mail : assemblee@cg55.fr

# Sommaire

## EXTRAITS DES DELIBERATIONS

### CONSEIL GENERAL


Pages

**GESTION STATUTAIRE DES RH ..... 465**

Indemnités des Conseillers Généraux ..... 465

**ASSEMBLEES ..... 466**

Règlement Intérieur du Conseil Général ..... 466

Représentation du Conseil Général au sein de diverses instances ..... 496


## ACTES DE L'EXECUTIF DEPARTEMENTAL


**DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ..... 571**

Arrêté du 28 mars 2008 portant délégation à M. Emile THOUVENIN, Conseiller Général, pour assurer la présidence de la Commission d'Appel d'Offres ..... 571

Arrêté du 28 mars 2008 portant délégation à M. Emile THOUVENIN, Conseiller Général, pour assurer la présidence de la Commission de Délégation de Service Public ..... 572

**DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES TRANSPORTS ..... 572**

Arrêté du 18 mars 2008 portant installation de 3 abribus à DOMMARY BARONCOURT ..... 572

Arrêté du 18 mars 2008 portant installation d'un abribus à HARAUMONT ..... 574

Arrêté du 18 mars 2008 portant installation d'un abribus à RONVAUX ..... 575

# Extrait des délibérations

## GESTION STATUTAIRE DES RH

### INDEMNITES DES CONSEILLERS GENERAUX

**Le Conseil Général,**

Vu le rapport concernant le régime indemnitaire des Conseillers Généraux,

**Après en avoir délibéré,**

Propose :

- Conformément aux articles L. 3123-15 à L.3123-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux indemnités des titulaires de mandats départementaux, d'adopter le principe d'appliquer pour les indemnités de fonction des Conseillers Généraux le taux de 40 % à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique (IB 1015), avec date d'effet le 20 mars 2008.

  *Pour le Président* :

  l'indemnité est égale au terme de référence majoré de 45 % à compter du 20 mars 2008.

  *Pour les Vice-Présidents* ayant délégation :

  l'indemnité des Conseillers Généraux est majorée de 40 % à compter de la date de l'arrêté de délégation en date du 20 mars 2008.

  *Pour les autres membres de la Commission Permanente* :

  l'indemnité des Conseillers Généraux est majorée de 10 % à compter du 20 mars 2008.

- Applique les taux forfaitaires réglementaires d'indemnités kilométriques et de frais de repas et de prendre en charge les frais d'hébergement éventuels dans les conditions ci-dessous :

  - 60 € / jour le taux forfaitaire général sans justificatifs à présenter
  - de déroger à ce taux en le portant à 100 €/jour maximum pour tout hébergement à PARIS et Région Ile de France et à 75 €/ jour maximum dans une commune de plus de 100 000 habitants. Toutefois, dans ce cas, des justificatifs de dépenses devront être fournis, le remboursement étant limité aux sommes engagées dans la limite de ces plafonds.

## ASSEMBLEES

### REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL GENERAL

**Le Conseil Général,**

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à l'établissement du Règlement Intérieur de l'Assemblée Départementale,

**Après en avoir délibéré,**

Adopte le Règlement Intérieur de l'Assemblée Départementale tel que joint en annexe au rapport.

# Conseil Général de la Meuse

# REGLEMENT INTERIEUR

# du Conseil Général

**Adopté par l'Assemblée Départementale**
**le 03 avril 2008**



Hôtel du département - BP 514 - Place Pierre-François GOSSIN - 55012 BAR-LE-DUC - Cedex
Tél . : 03 29 45 77 12  Fax : 03 29 45 77 89  E.mail : Assemblee@cg55.fr

# SOMMAIRE


**SOMMAIRE** pages 2 à 4

**REUNIONS du CONSEIL GENERAL**

| | | |
|---|---|---|
| Article 1 | Réunions | page 5 |
| Article 2 | Réunions extraordinaires | page 5 |

**DISSOLUTION du CONSEIL GENERAL**

| | | |
|---|---|---|
| Article 3 | Dissolution | page 5 |

**SEANCES du CONSEIL GENERAL**

| | | |
|---|---|---|
| Article 4 | Réunions publiques et Huit Clos | page 6 |
| Article 5 | Ouverture et levée des séances | page 6 |
| Article 6 | Délégation de vote | page 6 |
| Article 7 | Procès-verbal | page 6 |
| Article 7 | Ordre du Jour | page 6 |
| Article 8 | Suspension de séance | page 6 |
| Articles 9 & 10 | Organisation des débats | page 7 |
| Article 11 | Renvoi devant les commissions | page 7 |
| Articles 12 & 13 | Limitation du temps de parole | page 7 |
| Articles 14 & 15 | Rappel à l'ordre | page 7 |
| Article 16 | Prochaine séance | page 7 |

**POLICE INTERIEURE et EXTERIEURE du CONSEIL GENERAL & PUBLICITE des DEBATS**

| | | |
|---|---|---|
| Articles 17 & 18 | Police interne et externe | page 8 |
| Article 19 | Procès-verbaux | page 8 |

**DIVERS MODES de VOTATION**

| | | |
|---|---|---|
| Article 20 | Divers modes de votation | page 9 |
| Articles 21 & 22 | Vote à mains levées | page 9 |
| Articles 23 à 25 | Scrutin Public | page 9 |
| Articles 26 à 28 | Scrutin Secret | pages 9 & 10 |
| Article 29 | Clôture du Scrutin – Résultat | page 10 |
| Articles 30 à 32 | Majorité des suffrages | page 10 |
| Article 33 | Vote par division | page 10 |
| Article 34 | Départ d'un élu pendant le débat | page 10 |

**VŒUX d'URGENCE, VŒUX, QUESTIONS ORALES, QUESTIONS ECRITES**

| | | |
|---|---|---|
| Article 35-1 | Vœux d'urgence | page 11 |
| Article 35-2 | Vœux | page 11 |
| Article 36-1 | Questions écrites | page 12 |
| Article 36-2 | Questions orales | page 12 |

**ELECTION du PRESIDENT, CONSTITUTION de la COMMISSION PERMANENTE et du BUREAU et RENOUVELLEMENT**


| | | |
|---|---|---|
| Articles 37 à 39 | Commission Permanente | page 13 |
| Article 40 | Composition du Bureau | page 14 |
| Article 41 | Vacances de sièges | page 14 |
| Article 42 | Présidence du Doyen d'Age | page 14 |


**ATTRIBUTIONS du CONSEIL GENERAL**


| | | |
|---|---|---|
| Article 43 | Attributions | page 15 |
| Article 44 | Orientations budgétaires | page 15 |


**ATTRIBUTIONS du PRESIDENT**


| | | |
|---|---|---|
| Article 45 | Attributions | page 16 |
| Article 46 | Envoi des rapports | page 16 |
| Article 47 | Exécution, publication et transmission des acte | page 16 |
| Article 48 | Rapport spécial | page 16 |
| Articles 49 et 50 | Délégations et Remplacement | page 17 |


**ATTRIBUTIONS de la COMMISSION PERMANENTE**


| | | |
|---|---|---|
| Article 51 | Réunion – Ordre du Jour – Transmission rapports | page 18 |
| Articles 52 à 54 | Attributions et Délégations | page 18 |
| Article 55 | Assistance des Services Départementaux | page 18 |


**COMMISSIONS ORGANIQUES de TRAVAIL et d'ETUDES**


| | | |
|---|---|---|
| Articles 56 à 58 | Nombre, compétences et composition | page 19 |
| Article 59 | Sous-commissions | page 20 |
| Article 60 | Mission d'information et d'évaluation | page 20 |
| Article 61 | Commission Ad'Hoc | page 20 |
| Articles 62 à 64 | Désignation des membres | page 20 |
| Article 65 | Réunion des commissions | page 21 |
| Article 66 | Saisine des commissions | page 21 |
| Articles 67 & 68 | Forme des propositions | page 21 |
| Articles 69 & 70 | Amendements | pages 21 & 22 |
| Article 71 | Demande interruption réunion CG | page 22 |
| Article 72 | Renvoi de droit en commission | page 22 |
| Articles 73 & 74 | Missions spéciales – Procès-verbaux | page 22 |
| Article 75 | Consultation des dossiers | page 22 |
| Article 76 | Demande de subvention | page 22 |


**DROIT des ELUS**


| | | |
|---|---|---|
| Article 77 | Droit à la formation | page 23 |
| Article 78 | Droit à l'information | page 23 |
| Article 79 | Droit à l'indemnisation | page 23 |
| Article 80 | Droit à l'expression | page 23 |
| Article 81 | Honorariat | page 23 |
| Article 82 | Groupes d'élus | page 24 |

**RELATIONS avec le REPRESENTANT de l'ETAT**

Articles 83 à 86 Relations page 25

**DISPOSITIONS DIVERSES**

Article 87 Démission page 26
Article 88 Etat de présence des élus page 26
Article 89 Modification du règlement page 26

**TABLE des MATIERES** pages 27 à 29

******

# REUNIONS du CONSEIL GENERAL

**ARTICLE 1** :

Le Conseil Général, dont le siège est fixé à l'Hôtel du Département, se réunit à l'initiative de son Président au moins une fois par trimestre, en un lieu choisi par la Commission Permanente.

Il ne peut valablement délibérer si la majorité absolue de ses membres en exercice n'est présente. A défaut, il se réunit de plein droit trois jours plus tard.

Pour les années où a lieu le renouvellement triennal des Conseils Généraux, la première réunion se tient de plein droit le second jeudi qui suit le 1er tour de scrutin.

Si les 2/3 des Membres n'étaient pas présents à cette première réunion, elle se tiendrait de plein droit, 3 jours plus tard, sans condition de quorum.

**ARTICLE 2** :

Le Conseil Général est également réuni à la demande :

- de la Commission Permanente,
- du tiers des membres du Conseil Général, sur un ordre du jour déterminé, et pour une durée qui ne peut excéder 2 jours.

Un même Conseiller Général ne peut présenter plus d'une demande de réunion par semestre.

En cas de circonstances exceptionnelles, il peut être réuni par décret.

# DISSOLUTION du CONSEIL GENERAL

**ARTICLE 3 :**

Lorsque le fonctionnement du Conseil Général se révèle impossible, le Gouvernement peut en prononcer la dissolution par décret motivé pris en Conseil des Ministres ; il en informe le Parlement dans le délai le plus bref.

La dissolution ne peut jamais être prononcée par voie de mesure générale.

En cas de dissolution du Conseil Général, de démission de tous ses Membres en exercice ou d'annulation devenue définitive de l'élection de tous ses Membres, le Président est chargé de l'expédition des affaires courantes. Ses décisions ne sont exécutoires qu'avec l'accord du Représentant de l'Etat dans le Département. Il est procédé à la réélection du Conseil Général dans un délai de deux mois. L'Assemblée se réunit de plein droit le second vendredi qui suit le premier tour de scrutin.

Le Représentant de l'Etat dans le Département convoque chaque Conseiller Général élu pour la première réunion, dont il fixe l'heure et le lieu.

# SEANCES du CONSEIL GENERAL

**ARTICLE 4** :

Les séances du Conseil Général sont publiques.

Néanmoins, sur la demande de cinq membres ou du Président, le Conseil Général peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos.

Sans préjudice des pouvoirs de police que le Président tient de la loi, les séances publiques peuvent être retransmises par les moyens de communication audiovisuelle.

**ARTICLE 5** :

Le Président ouvre et lève les séances.

**ARTICLE 6** :

Un Conseiller Général empêché d'assister à une réunion peut donner délégation de vote, pour cette réunion, à un autre membre de l'Assemblée Départementale. Il doit en aviser par écrit le Président.

Un Conseiller Général ne peut recevoir qu'une seule délégation.

Aucune délégation n'est admise au sein des Commissions.

**ARTICLE 7** :

A la séance d'ouverture d'une réunion, le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le procès-verbal de la réunion précédente. Si aucune observation n'est présentée, il en prononce l'adoption ; au cas contraire, il prend l'avis du Conseil Général qui décide immédiatement à mains levées.

Après l'approbation du procès-verbal, le Président donne connaissance des communications et de l'ordre du jour qu'il a arrêté dont copie est déposée sur le Bureau.

Il peut retirer à tout moment, y compris en cours de séance, tout rapport de l'ordre du jour.

Le Président appelle les Rapporteurs des Commissions à présenter leur rapport établi dans les conditions fixées à l'article **67**. La discussion suit immédiatement à moins que sur la demande du 1/3 des membres au moins, le Conseil ne décide de la reporter à une autre séance.

**ARTICLE 8** :

La suspension de séance est de droit lorsqu'elle est demandée par un seul Conseiller Général, mais elle ne peut excéder 10 minutes.

Lorsqu'elle est demandée par 1/6 de l'Assemblée, elle ne peut excéder 20 minutes.

Elle peut être d'une durée à déterminer lorsqu'elle est demandée par la majorité de l'Assemblée. Sa durée est fixée par le Président.

Le Conseiller Général qui avait la parole à la suspension la conserve à la reprise, à la condition qu'il en manifeste le désir.

**ARTICLE 9** :

Le Président dirige les débats : aucun Conseiller ne peut intervenir qu'après s'être fait inscrire ou avoir demandé la parole. La parole est accordée suivant l'ordre des inscriptions et des demandes. En cas d'abus, le Président consulte l'Assemblée, sans débat et à mains levées, sur l'opportunité de retirer la parole à l'orateur.
L'auteur et le Rapporteur d'une proposition sont entendus toutes les fois qu'ils le désirent.

**ARTICLE 10** :

Si un orateur s'écarte de la question, le Président seul l'y rappelle. Si, dans une discussion, après avoir été deux fois rappelé à la question, l'orateur s'en écarte à nouveau, le Président consulte le Conseil pour savoir s'il ne sera pas interdit à l'orateur de prendre la parole, sur le même sujet, pendant le reste de la séance.

**ARTICLE 11** :

Le renvoi d'une question à une Commission ou aux Commissions réunies est de droit lorsqu'il est demandé par le Président du Conseil Général ou par le Président de la Commission compétente (cf. également articles **71 et 74**)

**ARTICLE 12** :

Le Président du Conseil Général peut, s'il l'estime nécessaire, organiser le débat et notamment limiter le temps de parole.

**ARTICLE 13** :

La parole ne peut être refusée quand elle est demandée pour une seule motion d'ordre du jour, de priorité, rappel au règlement ou à la question en discussion. Pour fait personnel, la parole sera accordée en fin de séance.

**ARTICLE 14** :

Il est interdit, à peine d'être rappelé à l'ordre, de prendre ou demander la parole, ou d'intervenir pendant un vote.

**ARTICLE 15**:

Le Président met un terme aux interruptions et réprime toute mise en cause personnelle.

Il rappelle à l'ordre le Conseiller qui s'en écarte ou tient des propos contraires à la loi, aux règlements et aux convenances.

Lorsqu'un Conseiller a été rappelé deux fois à l'ordre pendant une discussion, le Conseil, consulté, peut lui interdire de prendre la parole pendant le reste de la séance sur cette discussion. La décision est prise à mains levées sans débat.

Si le Conseiller rappelé à l'ordre ne se soumet pas à la décision, la séance peut être suspendue, ou même levée, et remise au lendemain.

**ARTICLE 16** :

Le Président indique, à la fin de chaque séance, après avoir consulté le Conseil, le jour et l'heure de la séance suivante.

# POLICE INTERIEURE et EXTERIEURE du CONSEIL GENERAL et PUBLICITE des DEBATS

**ARTICLE 17** :

Le Président a seul la police de l'Assemblée.

L'usage du téléphone portable doit être fait en toute discrétion et ne doit en aucun cas troubler les débats. Au besoin, le Président rappelle à l'ordre le Conseiller dont la communication téléphonique est inopportune et le somme de l'écourter.

Il peut faire expulser de l'auditoire ou faire arrêter tout individu qui trouble l'ordre.

En cas de crime ou délit, il en dresse procès-verbal et le Procureur de la République en est immédiatement saisi.

**ARTICLE 18** :

Aucune personne étrangère au Conseil, autre que les Directeurs, Chefs de Service et les Fonctionnaires appelés à donner des renseignements ou accomplissant un service autorisé, ne peut, quel qu'en soit le prétexte, s'introduire en dehors des limites établies pour l'accueil du public, dans l'enceinte où siège le Conseil Général sauf à y avoir été convié par le Président de séance.

**ARTICLE 19** :

Le procès-verbal des séances d'une réunion du Conseil Général est arrêté à la séance d'ouverture de la plus prochaine réunion dans les conditions prévues à l'article **7** du présent règlement.

Il est signé par le Président et le membre de la Commission Permanente désigné puis diffusé aux membres du Conseil Général et aux Directeurs et Chefs de Service intéressés du Département.

Il contient les rapports, les délibérations, les noms des membres qui ont pris part à la discussion et l'analyse de leurs opinions.

Le procès-verbal des séances ou de partie des séances dans lesquelles le Conseil a délibéré en comité secret, est rédigé à part et ne peut être communiqué, ni imprimé. Le procès-verbal des séances publiques imprimé mentionne seulement l'existence du procès- verbal relatif au comité secret et à sa date.

Tout électeur ou contribuable du Département a le droit de demander la communication sans déplacement et de prendre copie de toutes les délibérations du Conseil Général, ainsi que des procès-verbaux des séances publiques et de la reproduire par la voie de la presse.

# DIVERS MODES de VOTATION

**ARTICLE 20** :

Le Conseil Général vote sur les questions soumises à ses délibérations de trois manières :

- à mains levées,
- au scrutin public,
- et au scrutin secret.

Le vote est toujours nominatif et peut faire l'objet d'une délégation dans les conditions fixées à l'article **6** du présent règlement.

**ARTICLE 21** :

Le vote à mains levées est le mode de votation ordinaire. Le résultat est constaté conjointement par le Président et les membres du Bureau qui comptent, au besoin, le nombre de votants pour ou contre. En cas de doute, il peut être procédé par assis et levé ou au moyen du vote électronique.

**ARTICLE 22** :

Il est toujours voté à mains levées sur l'ordre du jour, les rappels au règlement, les demandes de priorité, d'ajournement, de renvoi, de clôture de la discussion, de déclaration d'urgence, sauf s'il est fait opposition dans les conditions prévues à l'article **24** du présent règlement ou si les lois ou règlements prescrivent un mode de votation spécial.

**ARTICLE 23** :

Le scrutin public est de droit toutes les fois que le 1/6 des membres présents à la séance le demande. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante. Néanmoins, les votes sur les nominations ont toujours lieu au scrutin secret.

**ARTICLE 24** :

La demande de scrutin public doit être faite par écrit et déposée entre les mains du Président.

**ARTICLE 25** :

Il est procédé au scrutin public dans les formes suivantes :

Chaque Conseiller exprime son vote par les mots "OUI" ou "NON" et signe son bulletin. Lorsque le Président s'est assuré que tous les membres présents - ou représentés - ont voté, il prononce la clôture du scrutin. Le membre de la Commission Permanente désigné procède au dépouillement et le Président en proclame le résultat.

Il est encore procédé au scrutin public, soit par l'appel nominal, soit par scrutin électronique ; en tous les cas, le résultat est toujours inséré au procès-verbal, avec les noms des votants.

**ARTICLE 26** :

Il est procédé au vote au scrutin secret à l'aide de bulletins clos portant les noms de ceux qu'on veut élire.

**ARTICLE 27** :

Outre les cas prévus par la loi, le scrutin secret peut également être demandé par 1/6 des Conseillers présents. Si une demande de scrutin public est présentée en même temps, le vote a lieu au scrutin public.

**ARTICLE 28** :

Pour la votation au scrutin secret sur les questions autres que les nominations, sont utilisés des bulletins clos portant, les uns, le mot "OUI", les autres, le mot "NON", les premiers indiquant l'adoption, les seconds le rejet. Ces bulletins sont rassemblés dans une urne.

**ARTICLE 29**:

Lorsque le Président s'est assuré que tous les membres présents ont pris part au vote, il prononce la clôture du scrutin. Les scrutateurs séparent ostensiblement les bulletins portant "OUI" des bulletins portant "NON" ; ils en font le compte, l'arrêtent, et le remettent au Président, qui proclame le résultat.

**ARTICLE 30** :

Sous réserve de l'article **38** du présent règlement, les délibérations du Conseil Général sont prises à la majorité des suffrages exprimés.

En cas de partage égal, soit à mains levées, soit au scrutin public, si le Président prend part au vote, sa voix est prépondérante, s'il ne vote pas, la proposition mise aux voix n'est pas adoptée.

**ARTICLE 31** :

Les bulletins blancs, les bulletins nuls et les abstentions n'entrent pas en compte dans le calcul de la majorité.

**ARTICLE 32** :

Les demandes relatives à l'ordre du jour, à la priorité et à un rappel au règlement, sont mises aux voix avant la question principale.

**ARTICLE 33** :

Tout Conseiller peut demander qu'il soit procédé au vote par division sur un texte soumis aux délibérations de l'Assemblée. Ce vote par division est alors de plein droit. Avant le vote sur l'ensemble, le Conseil Général peut décider, sur la demande de l'un de ses membres, que le texte sera renvoyé à la Commission pour coordination.

Le renvoi pour coordination est de droit si le Président du Conseil Général ou le Président de la Commission le demande.

**ARTICLE 34** :

Lorsque le débat sur une question est déjà engagé, le départ de certains élus avant que le vote n'intervienne, n'affecte pas le quorum. Dans ce cas les Conseillers Généraux qui se sont retirés sont considérés comme s'étant abstenus.

# VŒUX d'URGENCE, VŒUX QUESTIONS ORALES, QUESTIONS ECRITES

**ARTICLE 35** :

Tout Conseiller Général peut :

- présenter des voeux d'urgence ou non, lesquels concernent toute affaire autre que celles relevant de la seule compétence du Département
- interpeller l'exécutif départemental sur toute affaire relevant des attributions du Département sous forme de questions écrites ou orales.

Toute imputation personnelle est interdite en matière de vœu ou de question.

**ARTICLE 35-1** :

**Les VŒUX d'URGENCE** sont déposés par écrit, au plus tard à 18 heures le jour ouvré précédant la réunion du Conseil Général au Secrétariat du Service des Assemblées.

Au début de la séance, le Président en fait l'annonce dans l'ordre qu'il aura lui-même déterminé.

Leurs auteurs sont appelés dans cet ordre à en donner lecture devant l'Assemblée. Le Président fait voter, sans débat, sur l'urgence du vœu.

Si l'urgence est reconnue, les vœux d'urgence peuvent donner lieu immédiatement à un débat. A défaut, il appartient à leur auteur de les représenter sous forme de vœux.

Le temps total qui leur est consacré, est limité à une heure au début de chaque séance. En outre, le Président peut être amené en fonction du nombre des affaires déposées, à limiter le temps de discussion pour chacune d'entre elles de sorte que celles-ci fassent l'objet d'un traitement égal dans le temps imparti.

Les vœux d'urgence font l'objet d'une réponse orale du Président ou du Vice Président délégué.

A défaut, l'autorité compétente est saisie et sa réponse est immédiatement communiquée à l'auteur du vœu d'urgence et à l'assemblée à l'occasion de sa plus prochaine réunion.

**ARTICLE 35-2** :

**Les VOEUX**, rédigés et signés par leurs auteurs, sont reçus à l'occasion de la 1ère réunion des 2ème et 4ème trimestres.

Ils sont déposés par écrit au Service des Assemblées au plus tard huit jours francs avant la date de la réunion.

Les vœux sont examinés en fin de séance.

Ils sont lus par leur auteur, après tirage au sort, en séance publique. Cette lecture n'est assortie d'aucun commentaire, ni débat.

Les vœux sont communiqués à l'autorité compétente pour réponse et cette dernière est transmise à l'auteur du vœu et à l'Assemblée.

**ARTICLE 36-1 :**

**Les QUESTIONS ECRITES**, rédigées et signées par leurs auteurs, sont reçues à l'occasion de la 1ère réunion des 2ème et 4ème trimestres.

Elles sont déposées au Service des Assemblées au plus tard huit jours francs avant la date de la réunion.

Les questions écrites sont examinées en fin de séance.

Ces questions écrites sont lues par leur auteur, après tirage au sort, en séance publique. Cette lecture n'est assortie d'aucun commentaire, ni débat, ceux-ci ne pouvant, en tout état de cause, intervenir qu'après la réponse qui leur est apportée.

Si une réponse a pu être préparée, le Président en donne immédiatement lecture. A défaut, le renvoi en commission est de droit.

Le rapport des Commissions sur les questions écrites est présenté selon l'ordre du jour arrêté par le Président. L'auteur de la question écrite peut demander à ce que la discussion soit fixée en tenant compte de sa possibilité d'être présent à la séance.

Le débat éventuel s'ouvre après lecture du rapport présentant les conclusions des Commissions Organiques.

**ARTICLE 36-2 :**

Il est prévu, à chaque session du Conseil Général, de consacrer une séance **aux QUESTIONS ORALES** s'il y en a. Cette séance a lieu à l'issue de la session, après l'examen des rapports du Président.

Les questions orales doivent être transmises au Président par écrit, 3 jours francs ouvrés avant la date d'ouverture de la session.

La question doit être sommairement rédigée et se limiter aux éléments strictement indispensables à sa compréhension, sans imputation personnelle. Au fur et à mesure de leur dépôt, les questions orales sont inscrites par le Président à l'ordre du jour du Conseil Général.

Le Président appelle la question orale en fixant le temps de parole imparti à son auteur. Ce dernier expose la question pendant une durée qui ne peut excéder 5 minutes. Le Président y répond. L'auteur de la question dispose ensuite de la parole pendant 5 minutes. Le Président peut répliquer. Aucune autre intervention ne peut avoir lieu.

Au cas où la question orale nécessite le recueil de données statistiques ou d'informations non disponibles dans les services du département, la réponse est apportée par écrit par le Président dans le mois qui suit la session. Il adresse copie de sa réponse à l'ensemble des conseillers généraux

Les questions orales et les réponses qui y sont apportées sont publiées au Recueil des Actes du Département.

# ELECTION du PRESIDENT, CONSTITUTION de la COMMISSION PERMANENTE et du BUREAU et RENOUVELLEMENT

**ARTICLE 37** :

Lors de la réunion de droit qui suit chaque renouvellement triennal, le Conseil Général, réuni dans les conditions prévues aux paragraphes 3 et 4 de l'article premier, présidé par son doyen d'âge (le plus jeune membre faisant fonction de Secrétaire) élit son Président, les membres de la Commission Permanente et du Bureau.

**ARTICLE 38 :**

Le Président est élu à la majorité absolue des membres du Conseil Général. Si cette condition n'est pas remplie à l'un des deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. Dans ce cas, l'élection a lieu à la majorité relative des membres du Conseil Général. En cas d'égalité des voix, l'élection est acquise au bénéfice de l'âge.

**ARTICLE 39 :**

Aussitôt après l'élection du Président et sous sa présidence, le Conseil Général fixe le nombre de Vice-Présidents et des autres membres de la Commission Permanente.

Les candidatures aux différents postes de la Commission Permanente sont déposées auprès du Président dans l'heure qui suit la décision du Conseil Général relative à la composition de la Commission Permanente. Si, à l'expiration de ce délai, une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir, les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le Président.

Dans le cas contraire, les membres de la Commission Permanente autres que le Président sont élus au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Chaque Conseiller Général ou groupe de Conseillers Généraux peut présenter une liste de candidats dans l'heure qui suit l'expiration du délai susvisé.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste. Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus. Si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui lui reviennent, le ou les sièges non pourvus sont attribués à la ou aux plus fortes moyennes suivantes.

Après la répartition des sièges, le Conseil Général procède à l'affectation des élus à chacun des postes de la Commission Permanente au scrutin uninominal dans les mêmes conditions que pour l'élection du Président et détermine l'ordre de leur nomination.

Les membres de la Commission Permanente autres que le Président sont nommés pour la même durée que le Président.

**ARTICLE 40 :**

Le Président et les membres de la Commission Permanente ayant reçu délégation, forment le Bureau.

**ARTICLE 41** :

En cas de vacance du siège de Président, pour quelle que cause que ce soit, les fonctions de Président sont provisoirement exercées par un Vice-Président dans l'ordre des nominations, et, à défaut, par un Conseiller Général désigné par le Conseil.

Il est procédé à la réélection du Président et au renouvellement de la Commission Permanente dans le délai d'un mois, selon les modalités prévues aux articles **38 et 39.**

Toutefois, il est procédé préalablement aux élections qui peuvent être nécessaires pour compléter le Conseil Général.

Si après les élections complémentaires de nouvelles vacances se produisent, le Conseil Général procède, néanmoins, à la constitution de la Commission Permanente.

En cas de vacance de siège de membre de la Commission Permanente autre que le Président, le Conseil Général peut décider de compléter la Commission Permanente. La ou les vacances sont alors pourvues selon la procédure prévue au **2ème alinéa de l'art. 39.**

A défaut d'accord, il est procédé au renouvellement intégral des membres de la Commission Permanente autres que le Président dans les conditions prévues aux alinéas **3, 4, 5 et 6ème de l'article 39** ci-dessus**.**

**ARTICLE 42** :

En cas de démission du Président et de tous les Vice-Présidents, le Conseil Général est convoqué par le doyen d'âge pour procéder à la désignation du Conseiller Général prévu à l'article **41.**

Aucun débat ne peut avoir lieu sous la présidence du doyen d'âge.

# ATTRIBUTIONS du CONSEIL GENERAL

**ARTICLE 43** :

Le Conseil Général règle, par ses délibérations, les affaires du Département.

Ses compétences générales sont notamment déterminées par la loi.

Il désigne ses membres ou ses délégués appelés à siéger au sein d'organismes extérieurs, dans les cas et conditions prévus par les dispositions régissant ces organismes. La fixation de la durée de leurs fonctions ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes.

Le Conseil Général vote le budget, et les budgets supplémentaires.

Il arrête les comptes du Département à partir du compte administratif établi par le Président du Conseil Général, après transmission - au plus tard le 1er JUIN de l'année suivant l'exercice - du compte de gestion établi par le comptable du Département.

Le vote du Conseil Général arrêtant les comptes doit intervenir avant le 3O JUIN de l'année suivant l'exercice.

**ARTICLE 44** :

Dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un débat a lieu au Conseil Général sur les orientations budgétaires.

# ATTRIBUTIONS du PRESIDENT

**ARTICLE 45** :

Le Président du Conseil Général est l'organe exécutif du Département.

Il prépare et exécute les délibérations du Conseil Général. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes. Il est le chef des Services du Département. Il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, donner délégation de signature aux agents du département. Il gère le domaine du Département et, à ce titre, il exerce les pouvoirs de police afférents à cette gestion.

Il peut faire tous actes conservatoires et interruptifs de déchéance.

Il représente, de façon permanente, l'Assemblée dépositaire des intérêts du Département.

Il a seul la police de l'Assemblée ; il fait observer le règlement, donne connaissance au Conseil des communications qui le concernent, organise les travaux et les dirige, pose les questions, proclame les résultats des votes ainsi que les décisions.

Il est assisté par un membre de la Commission Permanente qui a pour fonction de veiller à la rédaction du procès-verbal, d'en donner communication, de dépouiller les scrutins, de prendre note des votes.

**ARTICLE 46** :

Le Président adresse aux Conseillers Généraux, douze jours au moins avant la réunion du Conseil Général, un rapport sur chacune des affaires qui doivent leur être soumises.

Il prépare les projets de budgets du Département, les présente et les communique aux membres du Conseil Général avec les rapports correspondants, dix jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen desdits budgets.

Il établit le compte administratif et le soumet au vote du Conseil Général, dans les conditions fixées par l'article **43** ci-dessus.

**ARTICLE 47** :

Les délibérations, arrêtés et actes des autorités départementales, ainsi que les conventions qu'elles passent, sont exécutoires de plein droit après publication et transmission.

**ARTICLE 48** :

Chaque année, le Président rend compte au Conseil Général, par un rapport spécial, de la situation du Département, de l'activité et du financement des différents services du Département et des organismes qui dépendent de celui-ci. Le rapport précise, également, l'état d'exécution des délibérations du Conseil Général et la situation financière du Département.

Ce rapport spécial donne lieu à un débat.

**ARTICLE 49** :

Le Président du Conseil Général est seul chargé de l'Administration, mais il peut déléguer, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux Vice-Présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du Conseil Général.

Les délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

**ARTICLE 50** :

En cas d'absence ou d'empêchement manifeste, le Président est remplacé dans l'exercice de ses fonctions par un Vice-Président classé dans l'ordre du tableau.

# ATTRIBUTIONS de la COMMISSION PERMANENTE

**ARTICLE 51** :

La Commission Permanente définit la périodicité de ses réunions. Elle se réunit sur convocation du Président qui arrête l'ordre du jour et adresse les rapports correspondants aux membres de la Commission Permanente, quatre jours au moins avant la séance. Ses pouvoirs expirent à l'ouverture de la première réunion suivant le renouvellement triennal des Conseillers Généraux.

**ARTICLE 52** :

La Commission Permanente assiste le Président dans sa mission d'organe exécutif du Département, concourt à l'organisation des travaux du Conseil Général et coordonne les travaux des Commissions.

**ARTICLE 53** :

La Commission Permanente règle les affaires à caractère général ou spécial qui lui sont renvoyées par le Conseil Général, dans les limites des délégations qui lui sont consenties, conformément aux dispositions de la loi.

**ARTICLE 54** :

La Commission Permanente reçoit communication des projets de budgets et du rapport annuel du Président du Conseil Général, prévu à l'article **48** du présent règlement, préalablement à leur présentation à l'Assemblée Départementale.

Elle adresse à l'Assemblée des avis et toutes propositions qu'elle juge utiles sur les affaires départementales.

**ARTICLE 55** :

Le Président et la Commission Permanente sont assistés, dans l'exercice de leurs fonctions, et pour l'accomplissement de leurs tâches, par les Services du Département.

# COMMISSIONS ORGANIQUES de TRAVAIL et d'ETUDES

**ARTICLE 56** :

Pour l'étude des affaires qui lui sont soumises et la préparation des décisions qui lui incombent, le Conseil Général se divise en CINQ COMMISSIONS ORGANIQUES ci-après dénommées :

1ère Commission : Commission des Finances et de l'Administration Générale
(9 membres et le Président, membre de droit)

2ème Commission : Commission du Développement Economique, de l'Emploi et du Tourisme
(8 membres)

3ème Commission : Commission de l'Aménagement de l'Espace
(7 membres)

4ème Commission : Commission de l'Enseignement, des Transports, de la Culture, des Sports et des Loisirs
(6 membres)

5ème Commission : Commission des Solidarités
(9 membres)

**ARTICLE 57** :

Chaque Conseiller Général (à l'exception du Président de l'Assemblée) est obligatoirement membre d'au moins une Commission Organique.

Après un renouvellement, les membres du Conseil Général s'inscrivent, auprès du Président, dans les commissions intérieures de leur choix.

En cas de candidatures multiples excédant le nombre de sièges à pourvoir, l'assemblée procède au vote pour pourvoir le siège en litige, voire elle procède pour chaque siège à un vote, jusqu'à composition complète de la commission.

Le siège est pourvu à la majorité absolue des votants au 1° tour, à la majorité relative au 2° tour. En cas de partage des voix, le siège revient au plus âgé des candidats, lors du 2° tour.

En cas de vacance d'un siège survenue en cours de mandature, le conseiller général nouvellement élu intègre la commission à laquelle appartenait le conseiller général qu'il remplace.

**ARTICLE 58** :

Le Président a le droit d'assister aux séances de toutes les Commissions.

**ARTICLE 59** :

Une Commission peut, si la majorité de ses membres l'estime nécessaire, nommer en son sein une ou plusieurs sous-Commissions Techniques ayant vocation particulière pour l'étude d'affaires de même nature qui sont de sa compétence, notamment lorsqu'il s'agit d'assurer des liaisons permanentes avec les organismes compétents en matière de planification départementale ou régionale.

Des sous-Commissions Techniques, constituées au sein de deux ou plusieurs Commissions Organiques, peuvent siéger et délibérer ensemble si le Conseil Général en décide ainsi.

**ARTICLE 60 :**

Le conseil général, lorsqu'un cinquième de ses membres le demande, délibère de la création d'une mission d'information et d'évaluation, chargée de recueillir des éléments d'information sur une question d'intérêt départemental ou de procéder à l'évaluation d'un service public départemental.

Un même conseiller général ne peut s'associer à une telle demande plus d'une fois par an.

Aucune mission ne peut être créée à partir du 1er janvier de l'année civile qui précède l'année du renouvellement triennal des conseils généraux.

**ARTICLE 61** :

Lorsque la nature d'une affaire qui lui est soumise l'exige, et si le tiers au moins de ses membres le demande, le Conseil Général peut décider la constitution d'une COMMISSION AD'HOC dont il détermine souverainement la composition, l'étendue des compétences et la limite temporaire de la durée des pouvoirs.

**ARTICLE 62** :

Les Commissions se réunissent, pour la première fois, sous la présidence de leur doyen d'âge, immédiatement après avoir été nommées.

Elles désignent leur Président, éventuellement leur Vice-Président, leur Secrétaire et leurs Rapporteurs.

La Commission des Finances désigne le Rapporteur Général du budget.

**ARTICLE 63** :

Les désignations sont faites au sein de chaque Commission, soit d'un commun accord, soit - si un Commissaire le demande - en conformité avec les dispositions de l'article **39** du présent règlement.

**ARTICLE 64** :

Les Commissions sont ainsi constituées jusqu'au prochain renouvellement triennal.

En cas de remplacement d'un Conseiller Général en cours de mandat, son successeur siégera pour la durée restant à courir dans la Commission où avait été nommé son prédécesseur.

**ARTICLE 65** :

Les Commissions, les sous-Commissions Techniques et les Commissions "Ad'Hoc" peuvent se réunir entre les réunions à la demande du Président de l'Assemblée ou sur la convocation de leur Président, qui en informe alors le Président du Conseil Général.

**ARTICLE 66** :

Les Commissions sont saisies, par les soins du Président du Conseil Général, des affaires entrant dans leur compétence qui doivent être instruites avant l'ouverture de la réunion.

Aussitôt après l'envoi du rapport du Président, les Présidents des Commissions Organiques se réunissent pour fixer la répartition des affaires entre elles, de manière à s'assurer, en fonction des sujets d'intérêt, que toutes les Commissions susceptibles d'être concernées, seront bien associées à leur étude. Ils harmonisent, en tant que de besoin, le calendrier de leurs travaux.

**ARTICLE 67**:

Les conclusions de chaque Commission sont émises par le Rapporteur désigné, en la forme d'un projet de délibération du Conseil Général.

Ce projet est, soit celui présenté par l'Exécutif à l'appui du rapport, soit le texte de ce projet amendé en fonction des propositions de la Commission sur l'affaire considérée.

**ARTICLE 68** :

Les propositions des Commissions Techniques sur des matières relevant également de la Commission des Finances, lui sont communiquées en la forme d'un projet de délibération.

En cas de divergence, le Président de la Commission des Finances organise une concertation préalable avec la Commission Technique intéressée. Si les conclusions demeurent différentes, chaque projet de délibération est lu devant le Conseil Général, les conclusions de la Commission des Finances étant prioritairement mises aux voix.

**ARTICLE 69** :

Tout Conseiller peut présenter des amendements aux rapports des Commissions et aux propositions des membres du Conseil.

Le Président du Conseil Général ou le Président de la Commission Compétente, peut demander une seconde lecture des rapports inscrits à l'ordre du jour de la réunion, avant le vote du budget, le cas échéant.

L'amendement est rédigé par écrit et remis au Président du Conseil Général. Il est signé de son auteur.

Si l'amendement est présenté au cours d'une discussion, le Conseil Général décide s'il convient de statuer immédiatement ou de le renvoyer à la Commission avec le rapport ou la proposition, dans les conditions prévues à l'article **22** du présent règlement.

**ARTICLE 70** :

Les amendements sont mis aux voix avant le texte principal. Ceux qui s'en éloignent le plus sont soumis au vote avant les autres. S'il y a doute, le Conseil est consulté sur la priorité.

**ARTICLE 71** :

Le Conseil Général, à la demande des Commissions, peut décider d'interrompre la réunion, de telle manière que celles-ci aient le temps d'examiner l'ensemble des questions, notamment les incidences financières des projets proposés.

**ARTICLE 72** :

Le renvoi est de droit toutes les fois qu'il est demandé par le Président du Conseil Général ou le Président de la Commission compétente.

**ARTICLE 73** :

Pour compléter leur information, les Commissions peuvent, sous réserve de l'habilitation de l'Assemblée, et après en avoir informé le Président du Conseil Général, charger un ou plusieurs de leurs membres de recueillir, sur place, ou sur pièces, les renseignements qu'elles jugent nécessaires avant de statuer.

**ARTICLE 74** :

Les Secrétaires des Commissions, avec l'assistance du personnel départemental, peuvent être amenés à établir un procès-verbal des délibérations des Commissions.

Ces procès-verbaux sont tenus secrets. Il ne peut en être donné communication qu'aux membres de la Commission, et au Président du Conseil Général, s'ils en expriment le désir.

**ARTICLE 75** :

Tous les Conseillers ont le droit de prendre communication, sur place, des dossiers remis aux Commissions sans qu'il puisse en résulter aucun obstacle ni retard dans leur examen. Dans chaque Commission, le Président fait diffuser la liste des affaires avec le nom des Rapporteurs.

**ARTICLE 76** :

Les demandes de subventions présentées au Conseil Général sont examinées chaque année, à l'occasion du vote du Budget Primitif. Toutefois, des demandes de subventions exceptionnelles peuvent être examinées à l'ouverture de toutes les réunions.

Elles sont, chaque fois, étudiées par les Commissions compétentes de concert avec la Commission des Finances.

# DROIT des ELUS

**ARTICLE 77 :**

Les membres du Conseil Général ont droit à une **formation** adaptée à leurs fonctions.

Dans les trois mois suivant son renouvellement, le Conseil Général délibère sur l'exercice du droit à la formation de ses membres. Il détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

Un tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par le département est annexé au compte administratif. Il donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du Conseil Général.

**ARTICLE 78 :**

Tout membre du Conseil Général a le droit, dans le cadre de sa fonction, d'être informé des affaires du département qui font l'objet d'une délibération.

Le Conseil Général assure la diffusion de l'**information** auprès de ses membres élus par les moyens matériels qu'il juge les plus appropriés.

Afin de permettre l'échange d'informations sur les affaires relevant de ses compétences, le Conseil Général peut, dans les conditions définies par son assemblée délibérante, mettre à disposition de ses membres élus, à titre individuel, les moyens informatiques et de télécommunications nécessaires.

**ARTICLE 79 :**

Dans le respect des dispositions légales, le Conseil Général accorde à ses membres des **indemnités** de fonctions, de déplacement, de séjour, ainsi que les autres avantages autorisés, notamment le remboursement des frais supplémentaires pouvant résulter de l'exercice des mandats spéciaux dont ils sont chargés par l'Assemblée.

Il contribue également à la constitution des différentes retraites de ses anciens membres prévues par la loi susvisée.

**ARTICLE 80 :**

Le département réserve un espace identique à l'**expression** des Groupes d'élus dans ses publications d'information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil Général diffusées au grand public tel que le périodique Meuse 55, soit une colonne d'un tiers de page chacun, ce qui représente environ 1.400 caractères de taille 11 et police Gatineau.

Les représentants de Groupe doivent faire parvenir leurs articles au cabinet du Président du Conseil Général à la date qui leur sera fixée pour chaque parution en raison des délais d'édition et de diffusion, faute de quoi ceux-ci ne pourraient être insérés.

**ARTICLE 81 :**

L'**honorariat** est conféré par le représentant de l'Etat dans le département aux anciens conseillers généraux qui ont exercé leurs fonctions électives pendant dix-huit ans au moins.

Les Conseillers qui auront été élus à trois reprises, pourront être nommés Membres d'Honneur du Conseil Général.

**ARTICLE 82 :**

**La constitution des groupes :**

L'Assemblée a pris acte de la constitution de ……. Groupes d'élus.

**La mise à disposition de moyens de fonctionnement :**

L'Assemblée Départementale décide de contribuer à leur fonctionnement dans le cadre des travaux de l'Assemblée délibérante en mettant à leur disposition les moyens suivants :

# RELATIONS avec le REPRESENTANT de l'ETAT

**ARTICLE 83 :**

Le Représentant de l'Etat dans le Département est seul habilité à s'exprimer au nom de l'Etat devant le Conseil Général.

**ARTICLE 84 :**

Par accord du Président du Conseil Général et du Représentant de l'Etat dans le Département, celui-ci est entendu par le Conseil Général.

En outre, sur demande du Premier Ministre, le Représentant de l'Etat dans le Département est entendu par le Conseil Général.

**ARTICLE 85 :**

Sur sa demande, le Président du Conseil Général reçoit du Représentant de l'Etat dans le Département les informations nécessaires à l'exercice de ses attributions.

Sur sa demande, le Représentant de l'Etat dans le Département reçoit du Président du Conseil Général les informations nécessaires à l'exercice de ses attributions.

Chaque année, le Représentant de l'Etat dans le Département informe le Conseil Général, par un rapport spécial, de l'activité des services de l'Etat dans le Département.

Ce rapport spécial donne lieu, éventuellement, à un débat en présence du Représentant de l'Etat.

**ARTICLE 86 :**

Le Représentant de l'Etat dans le Département peut, dans le cas où il n'y aurait pas été pourvu par le Président du Conseil Général, et après une mise en demeure restée sans résultat, exercer les attributions dévolues au Président du Conseil Général, en matière de police, en vertu des dispositions de l'article L.3221-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

# DISPOSITIONS DIVERSES

**ARTICLE 87 :**

Lorsqu'un Conseiller Général donne sa démission, il l'adresse au Président du Conseil Général qui en donne immédiatement avis au Représentant de l'Etat dans le Département.

**ARTICLE 88 :**

Sont mis à la disposition du public les états de présence des conseillers généraux aux travaux du Conseil Général, de sa Commission Permanente, de son Bureau, de son Bureau élargi et de ses commissions organiques, ainsi que les justifications d'absence fournies.

**ARTICLE 89 :**

Toute proposition de modification au présent règlement doit être soumise à la décision de l'Assemblée sur présentation de la Commission Permanente ou du 1/3 de ses membres, après avis de la Commission Permanente.

*******

# TABLES des MATIERES


| | Articles | Pages |
|---|---|---|
| Actes – Exécution/Publication/Transmission | 47 | 16 |
| Amendements | 69 & 70 | 21 – 22 |
| Attributions – Commission Permanente | 52 à 54 | 18 |
| Attributions - Conseil Général | 43 | 15 |
| Attributions - Président | 45 | 16 |
| Bureau – Composition | 40 | 14 |
| Clôture de scrutin | 29 | 10 |
| Commission Ad'Hoc | 56 | 19 |
| Commission Ad'Hoc – création | 61 | 20 |
| Commission des Finances – Compétences | 68 | 21 |
| Commission des Finances – Rapporteur | 62 | 20 |
| Commissions organiques – Compétences | 66 | 21 |
| Commissions organiques – Composition | 57 | 19 |
| Commissions organiques – Conclusions | 67 | 21 |
| Commissions organiques – Constitution | 64 | 20 |
| Commissions organiques – Désignations | 63 | 20 |
| Commissions organiques – Fonctionnement | 73 | 22 |
| Commissions organiques – Information des élus | 75 | 22 |
| Commissions organiques – Membres | 62 | 20 |
| Commissions organiques – Nombre et composition | 56 | 19 |
| Commissions organiques – Président du Conseil Général | 58 | 19 |
| Commissions organiques – Procès-verbal | 74 | 22 |
| Commissions organiques – Renvoi | 11 | 7 |
| Commissions organiques – Renvoi | 72 | 22 |
| Commissions organiques – Réunion | 65 | 21 |
| Commissions organiques – Saisine | 66 | 21 |
| Commissions organiques – Sous-commissions techniques | 59 | 20 |
| Commissions organiques – Subventions Exceptionnelles | 76 | 22 |
| Commission Permanente – Attributions | 52 à 54 | 18 |
| Commission Permanente – Délégations | 53 | 18 |
| Commission Permanente – Election du Président | 37 & 38 | 13 |
| Commission Permanente – Election des membres | 39 | 13 |
| Commission Permanente – Envoi des rapports | 51 | 18 |
| Commission Permanente – Ordre du Jour | 51 | 18 |
| Commission Permanente – Réunion | 51 | 18 |
| Commission Permanente – Services Départementaux | 55 | 18 |
| Compétences du Conseil Général – Questions écrites/orales | 36-1 & 36-2 | 12 |
| Compétences hors Conseil Général – Vœux/Vœux d'Urgence | 35-1 & 35-2 | 11 |
| Conseil Général – Attributions | 43 | 15 |
| Conseil Général – Organisation des Débats | 9 & 10 | 7 |
| Conseil Général – Orientations budgétaires | 44 | 15 |
| Conseil Général – Dissolution | 3 | 5 |
| Conseil Général – Envoi des rapports | 46 | 16 |
| Conseil Général – Huit Clos | 4 | 6 |
| Conseil Général – Ordre du Jour | 7 | 6 |
| Conseil Général – Police interne et externe | 17 & 18 | 8 |
| Conseil Général – Procès-verbal | 7 | 6 |
| Conseil Général – Procès-verbal | 19 | 8 |
| Conseil Général – Rappel à l'ordre | 14 & 15 | 7 |
| Conseil Général – Rapport spécial | 48 | 16 |
| Conseil Général – Réunions | 1 | 5 |
| Conseil Général – Réunions extraordinaires | 2 | 5 |

| | Articles | Pages |
|---|---|---|
| Conseil Général – Séances publiques | 4 | 6 |
| Conseil Général – Suspension de séance | 8 | 6 |
| Conseil Général – Temps de parole | 12 & 13 | 7 |
| Conseiller Général – Démission | 87 | 26 |
| Conseiller Général – Etat de présence | 88 | 26 |
| Débats – Conseil Général | 9 & 10 | 7 |
| Débats – Départ d'un élu | 34 | 10 |
| Délégation de vote | 6 | 6 |
| Délégations à la Commission Permanente | 53 | 18 |
| Délégations du Président | 49 | 17 |
| Démission – Conseiller Général | 87 | 26 |
| Dépôt - Questions écrites | 36-1 | 12 |
| Dépôt - Questions orales | 36-2 | 12 |
| Dépôt - Vœux | 35-2 | 11 |
| Dépôt - Voeux d'urgence | 35-1 | 11 |
| Dissolution – Conseil Général | 3 | 5 |
| Doyen d'âge | 42 | 14 |
| Droits des Elus | 77 à 80 | 23 |
| Election – Membres de la Commission Permanente | 39 | 13 |
| Election – Président | 37 & 38 | 13 |
| Elus – Droits | 77 à 80 | 23 |
| Elus – Groupes | 82 | 24 |
| Envoi des Rapports – Commission Permanente | 51 | 18 |
| Envoi des Rapports – Conseil Général | 46 | 16 |
| Etat de présence – Conseiller Général | 88 | 26 |
| Exécution des actes | 47 | 16 |
| Groupes d'Elus | 82 | 24 |
| Honorariat | 81 | 23 |
| Huit Clos – Séances Conseil Général | 4 | 6 |
| Majorité des suffrages | 30 à 32 | 10 |
| Modification – Règlement Intérieur | 89 | 26 |
| Mission d'information et d'évaluation | 60 | 20 |
| Ordre du Jour – Commission Permanente | 51 | 18 |
| Ordre du Jour – Conseil Général | 7 | 6 |
| Organisation des Débats – Conseil Général | 9 & 10 | 7 |
| Orientations budgétaires – Conseil Général | 44 | 15 |
| Police interne et externe | 17 & 18 | 8 |
| Présidence – Doyen d'âge | 42 | 14 |
| Président – Attributions | 45 | 16 |
| Président – Commissions organiques | 58 | 19 |
| Président – Délégations | 49 | 17 |
| Président – Remplacement | 50 | 17 |
| Procès-verbal – Conseil Général | 7 | 6 |
| Procès-verbal – Conseil Général | 19 | 8 |
| Publication des actes | 47 | 16 |
| Questions écrites | 36-1 | 12 |
| Questions orales | 36-2 | 12 |
| Quorum – Départ d'un élu | 34 | 10 |
| Quorum – Séance CG | 1 | 5 |

| | Articles | Pages |
|---|---|---|
| Rappel à l'ordre – Conseil Général | 14 & 15 | 7 |
| Rapport spécial – Conseil Général | 48 | 16 |
| Rapporteur – Commission des Finances | 62 | 20 |
| Rapports Commission Permanente – Envoi | 51 | 18 |
| Rapports Conseil Général – Envoi | 46 | 16 |
| Règlement Intérieur – Modification | 89 | 26 |
| Remplacement – Président | 50 | 17 |
| Renvoi en commissions | 11 | 7 |
| Renvoi en commissions | 72 | 22 |
| Représentant de l'Etat – Relations | 83 à 86 | 25 |
| Résultat du scrutin | 29 | 10 |
| Réunions – Commission Permanente | 51 | 18 |
| Réunions – Conseil Général | 1 | 5 |
| Réunions extraordinaires – Conseil Général | 2 | 5 |
| Séances Conseil Général – Ouverture / Levée | 5 | 6 |
| Séances Conseil Général - Publiques | 4 | 6 |
| Scrutin – Clôture | 29 | 10 |
| Scrutin – Résultat | 29 | 10 |
| Scrutin public - vote | 23 à 25 | 9 |
| Scrutin secret - vote | 26 à 28 | 9 & 10 |
| Services départementaux – Commission Permanente | 55 | 18 |
| Sous-commissions techniques – Commissions organiques | 59 | 20 |
| Suffrages – Majorité | 30 à 32 | 10 |
| Suspension de séance – Conseil Général | 8 | 6 |
| Temps de parole – Conseil Général | 12 & 13 | 7 |
| Transmission des actes | 47 | 16 |
| Vacances de sièges | 41 | 14 |
| Vœux | 35-2 | 11 |
| Vœux d'urgence | 35-1 | 11 |
| Vote | 20 | 9 |
| Vote – Délégation | 6 | 6 |
| Vote - Mains levées | 21 & 22 | 9 |
| Vote – Scrutin public | 23 à 25 | 9 |
| Vote – Scrutin secret | 26 à 28 | 9 & 10 |
| Vote par division | 33 | 10 |


*******

**REPRESENTATION DU CONSEIL GENERAL AU SEIN DE DIVERSES INSTANCES**

**Le Conseil Général,**

Vu le rapport soumis à son examen et tendant à la représentation de l'Assemblée Départementale au sein de diverses instances,

**Après en avoir délibéré,**

Procède aux diverses désignations correspondantes telles que récapitulées dans l'annexe jointe au rapport.

# *Représentation*

# *du Conseil Général*

# *au sein de diverses instances*

**Adoptée par l'Assemblée Départementale**
**le 03 avril 2008**

# SOMMAIRE

**SERVICES GENERAUX ..... 13**

**ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE ..... 13**

Commission Consultative du Schéma Départemental d'Organisation et d'Amélioration des Services ..... 13

Commission Consultative des Services Publics Locaux ..... 13

**Ressources Humaines ..... 14**

Comité Technique Paritaire Central ..... 14

Comité Technique Paritaire des Services ..... 14

Comité Technique Paritaire des Assistants Familiaux ..... 14

Conseil de Discipline et de Recours des Fonctionnaires territoriaux (après tirage au sort au niveau régional) ..... 15

**Réglementation ..... 16**

Comité Consultatif Interrégional pour le règlement amiable de litiges relatifs aux marchés publics ..... 16

**Finances ..... 17**

Comité de Délimitation des Secteurs d'Evaluation ..... 17

Commission Départementale des Evaluations cadastrales ..... 17

Commission Départementale des Impôts Directs Locaux ..... 17

**Informatique ..... 18**

Association ACTU des Collectivités Territoriales et Etablissements Publics rattachés des utilisateurs CIVITAS ..... 18

**Technologie de l'Information et de la Communication (T.I.C.) ..... 18**

Commission Ad'Hoc - Technologies de l'Information et de la Communication ..... 18

Association des Villes et Collectivités pour les Communications Electroniques et l'Audiovisuel (AVICCA) 18

**ASSEMBLEE LOCALE ..... 19**

Assemblée des Départements de France - Collège associé ..... 19

Commission Europe de l'Assemblée des Départements de France ..... 19

Association - Amicale des Conseillers Généraux (Tous les Conseillers Généraux) ..... 19

Commission Interdépartementale des Conseillers Généraux ..... 20

Commission Interdépartementale des Conseillers Généraux - Biennale de la Peinture ..... 20

Commission Interdépartementale des Conseillers Généraux - Prix Littéraire ..... 20

**SECURITE** ..... **21**

**JUSTICE** ..... **21**

Commission de Surveillance du Centre de Détention de Montmédy ..... 21

Commission de Surveillance du Centre de Détention de Saint-Mihiel ..... 21

Commission de Surveillance de la Maison d'Arrêt de Bar-Le-Duc ..... 21

Liste du Jury Criminel ..... 21

Cellule d'analyse des risques et d'information préventive ..... 21

Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Meuse ..... 21

Commission Départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de Commissaire-Enquêteur ..... 22

**INCENDIE** ..... **23**

Caisse Départementale des Incendiés ..... 23

Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité ..... 23

Service Départemental d'Incendie et de Secours (Conseil d'Administration) ..... 23

**ENSEIGNEMENT** ..... **24**

Collège d'Ancemont (Conseil d'Administration) ..... 24

Collège d'Ancerville (Conseil d'Administration) ..... 24

Collège d'Argonne (Conseil d'Administration) ..... 24

Collège Raymond Poincaré de Bar-Le-Duc (Conseil d'Administration) ..... 24

Collège Prévert de Bar-Le-Duc (Conseil d'Administration) ..... 24

Collège Theuriet de Bar-Le-Duc(Conseil d'Administration) ..... 24

Collège de Bouligny (Conseil d'Administration) ..... 24

Collège de Commercy (Conseil d'Administration) ..... 25

Collège de Damvillers (Conseil d'Administration) ..... 25

Collège de Dun-Sur-Meuse (Conseil d'Administration) ..... 25

Collège d'Etain (Conseil d'Administration) ..... 25

Collège de Fresnes-en-Woëvre (Conseil d'Administration) ..... 25

Collège de Gondrecourt-Le-Château (Conseil d'Administration) ..... 25

Collège de Ligny-en-Barrois (Conseil d'Administration) ..... 25

Collège de Montiers-Sur-Saulx (Conseil d'Administration) ..... 26

Collège de Montmédy (Conseil d'Administration) ..... 26

Collège de Revigny-Sur-Ornain (Conseil d'Aministration) ..... 26

Collège de Saint-Mihiel (Conseil d'Administration) ..... 26

Collège de Stenay (Conseil d'Administration) ..... 26
Collège de Thierville (Conseil d'Administration ) ..... 26
Collège de Vaubécourt (Conseil d'Administration) ..... 26
Collège de Vaucouleurs (Conseil d'Administration) ..... 27
Collège Barrès de Verdun ( Conseil d'Administration) ..... 27
Collège Buvignier de Verdun (Conseil d'Administration) ..... 27
Etablissement d'Enseignement Privé La Croix de Bar-Le-Duc ..... 27
Etablissement d'Enseignement Privé Jeanne d'Arc de Commercy ..... 27
Etablissement d'Enseignement Privé Bienheureux Pierre du Luxembourg de Ligny-en-Barrois ..... 27
Etablissement d'Enseignement Privé Notre Dame de Verdun ..... 27
Etablissement d'Enseignement Privé Saint Jean de Verdun ..... 28
Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Meuse - C.D.D.P. - Comité Consultatif ..... 28
Centre Régional de Documentation Pédagogique de la Meuse - C.R.D.P. ..... 28
Commission Académique de la Carte Scolaire ..... 28
Collège "Jean Mermoz" de Dun-Sur-Meuse - Jury de Maîtrise d'Oeuvre pour la reconstruction – ..... 28
Concertation en matière d'Enseignement Privé ..... 29
Commission Consultative Départementale des Bourses de l'Enseignement Technique Agricole Public et Privé ..... 29
Commission Départementale des Bourses Nationales du Second degré ..... 29
Commission Régionale des Bourses Nationales du Second degré ..... 29
Commission Spécialisée des Bourses d'Enseignement Supérieur ..... 29
Conseil Académique de l'Education Nationale ..... 29
E.P.L. AGRO de Bar-Le-Duc (Conseil d'Administration) ..... 29
Conseil Départemental de l'Education Nationale - C.D.E.N. ..... 30
Conseil de Perfectionnement des Centres d'Orientation Professionnelle ..... 30
Groupe de réflexion sur l'Enseignement Supérieur ..... 30
Groupe Technique Départemental de la Carte des Spécialités Professionnelles ..... 30
Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Nancy / Metz (I.U.F.M.) ..... 30

**CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS ..... 31**

**CULTURE ..... 31**

Association des Amis du Bibliobus ..... 31
Comité Départemental d'Information Géographique ..... 31
Association des Amis des Musées ..... 31

Association Nationale du Souvenir de la Bataille de Verdun et de la Sauvegarde de ses hauts lieux..... 31
Association "14-18" Meuse..... 31
Conseil d'exploitation de la régie départementale des sites de mémoire..... 32
Centre Mondial de la Paix, des Libertés et des Droits de l'Homme..... 32
(Modification des statuts)..... 32
Comité Culturel Consultatif Régional..... 32
Commission Départementale des Objets Mobiliers de la Meuse..... 32
Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique, et Ethnologique pour la Région Lorraine - C.O.R.E.P.H.A.E. ..... 32
Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (C.R.P.S)..... 33
Fédération des Oeuvres Laïques (Conseil d'Administration)..... 33
Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture..... 33
Institut Européen de Chant Choral - I.N.E.C.C. ..... 33
Institut des Langues et Cultures Régionales de Lorraine ..... 33

**SPORT..... 34**
Comité Régional des Sports..... 34
Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine..... 34
Commission Régionale du Sport de Haut Niveau..... 34
Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (CDJSVA)..... 34

**PREVENTION MEDICO-SOCIALE ..... 35**

Association Meusienne de Prévention Médicale - A.M.P.M..... 35
Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente et des Transports Sanitaires - CODAMUPS..... 35
Comité Départemental d'Education pour la Santé - CODES..... 35
Comité Départemental de Lutte contre la Toxicomanie..... 35
Comité Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis - P.R.A.P.S. ..... 35
Etablissement public Médico-Educatif de Bar-le-Duc "La Fédération" (Conseil d'Administration)..... 35
Observatoire Régional de la Santé et des Affaires Sociales en Lorraine..... 36
Groupement Régional de Santé Publique (G.R.S.P.)..... 36
Comité de pilotage de la Plate-forme régionale de l'observation sanitaire et sociale en Lorraine ..... 36

**ACTION SOCIALE ..... 37**

**PERSONNES HANDICAPEES - PERSONNES AGEES ..... 37**

A.D.A.P.E.I.M. ..... 37

Maison Départementale des Personnes Handicapées ..... 37

Association Meusienne pour l'Insertion des Personnes Handicapées A.M.I.P.H. ..... 37

Association Tutélaire de la Meuse ..... 37

Commission d'Agrément des Accueillants Familiaux ..... 38

Commission Départementale d'Aide Sociale ..... 38

Conseil Départemental de Santé Mentale ..... 38

Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées ..... 39

Centre Social d'Argonne (Conseil d'Administration) ..... 39

Centre Hospitalier Spécialisé de Fains-Véel ..... 39

Centre Hospitalier de Saint-Mihiel ..... 39

Centre Hospitalier de Verdun ..... 39

Centre Hospitalier de Commercy ..... 39

Logement-Foyer d'Hannonville-Sous-Les-Côtes (Conseil d'Administration) ..... 40

Maison de Retraite de Clermont-en-Argonne (Conseil d'Administration) ..... 40

Maison de Retraite de Dun-Sur-Meuse (Conseil d'Administration) ..... 40

Maison de Retraite de Gondrecourt-Le-Château (Conseil d'Administration) ..... 40

Maison de Retraite de Ligny-en-Barrois (Conseil d'Administration) ..... 40

Maison de Retraite de Montfaucon (Conseil d'Administration) ..... 40

Maison de Retraite de Stenay (Conseil d'Administration) ..... 40

Maison de Retraite de Varennes-en-Argonne (Conseil d'Administration) ..... 41

Maison de Retraite de Vaucouleurs (Conseil d'Administration) ..... 41

Maison de Retraite de Void (Conseil d'Administration) ..... 41

Maison de Retraite Lataye à Etain (Conseil d'Administration) ..... 41

Conférences sanitaires ..... 41

Commission Consultative de Retrait d'agrément des Accueillants Familiaux ..... 42

**INSERTION ..... 43**

Accueil des Jeunes de Bar-Le-Duc ..... 43

Commission Départementale Consultative des gens du voyage ..... 43

Commission des Emplois Spéciaux ..... 43

Commission Locale d'Insertion du Sud Meusien - Bar-Le-Duc ..... 43

Commission Locale d'Insertion du Sud Meusien - Bar-Le-Duc - Bureau de la CLI - Bar-Le-Duc ..... 43
Commission Locale d'Insertion du Sud Meusien - Commercy ..... 43
Commission Locale d'Insertion du Sud Meusien - Commercy - Bureau de la CLI - Commercy ..... 44
Commission Locale d'Insertion du Nord Meusien - Stenay ..... 44
Commission Locale d'Insertion du Nord Meusien - Stenay - Bureau de la CLI - Stenay ..... 44
Commission Locale d'Insertion du Nord Meusien - Verdun ..... 44
Commission Locale d'Insertion du Nord Meusien - Verdun - Bureau de la CLI - Verdun ..... 44
Conseil Départemental d'Insertion ..... 44
Groupement d'Intérêt Public du Canton d'Etain (G.I.P.C.E.) ..... 45
Institut de Formation et de Recherche en Action Sociale (I.F.R.A.S.) ..... 45
Institut Régional d'Enseignement et de Formation des Travailleurs Sociaux (Conseil de Surveillance et de Coordination) ..... 45
Mission Locale du Nord Meusien ..... 45
Mission Locale du Sud Meusien ..... 45
Comité Régional pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances ..... 46
Commission de Médiation (Loi DALO) ..... 46

**FAMILLE ET ENFANCE ..... 47**

Association d'Action Educative du Tribunal pour Enfants de Verdun ..... 47
Association COUP D'POUCE 55 ..... 47
Association Meusienne pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (A.M.S.E.A.) ..... 47
Commission Départementale de la Médaille de la Famille Française ..... 47
Conseil Départemental de Prévention ..... 47
Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat et Adjudications les concernant ..... 48
Fondation Saint-Maur à Verdun ..... 48
Groupement d'intérêt Public (Service Accueil Téléphonique – SNATED 119) ..... 48
Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique de Montmédy ..... 48

**RESEAUX ET INFRASTRUCTURES ..... 49**

**EAUX ET ASSAINISSEMENT ..... 49**

Association Seine - Moselle - Rhône ..... 49
Canal de la Marne au Rhin (Commission Permanente d'Enquête du Passage de MAUVAGES) ..... 49
Comité du Bassin Rhin Meuse ..... 49
Comité du Bassin Seine-Normandie ..... 49
Commission des Rivières et Canaux du Nord Est ..... 49

Entente Interdépartementale pour la Protection contre les Inondations Oise-Aisne-Aire et Affluents ..... 49

Entente Interdépartementale pour l'Aménagement de la Rivière Marne ..... 50

Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et ses Affluents - EPAMA ..... 50

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur le Bassin Ferrifère - S.A.G.E. ..... 50

**ROUTES ET VOIRIE ..... 51**

Commission Départementale de la Sécurité Routière - Agrément d'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur ..... 51

Commission Départementale de la Sécurité Routière - Autorisations d'organisation d'épreuves ou de compétitions sportives ..... 51

Commission Départementale de la Sécurité Routière - Agrément des gardiens et des installations de fourrière ..... 51

Commission Départementale de la Sécurité Routière - Agrément des personnes dispensant aux conducteurs responsables d'infractions la formation spécifique à la sécurité routière ..... 51

**INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET AEROPORTUAIRES ..... 52**

Comité Régional des Transports ..... 52

Comités de dessertes - Pays Haut et Vallée de l'ORNE (ligne Thionville-Longuyon-Montmédy) ..... 52

Comités de dessertes - Meuse (dessertes de Nancy-Bar-le-Duc-Revigny et Conflans Jarny-Verdun-Châlons) ..... 52

Société Anonyme d'Economie Mixte - EUROPORT PARIS CHAMPAGNE ..... 52

T.G.V. EST Européen - Comité Départemental de Suivi - Présidé par M. le Préfet de la Meuse ..... 52

**AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT ..... 53**

**LOGEMENT ..... 53**

Centre Meusien d'Amélioration du Logement (C.M.A.L.) ..... 53

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.) ..... 53

Conseil de Surveillance de la S.A. VTB 55 ..... 53

H.L.M. (Société Coopérative de production d'H.L.M. Champalor Habitat Coopératif Lorrain) ..... 53

Office Public d'Aménagement et de Construction – OPAC (Conseil d'Administration) ..... 53

Société Lorraine de Crédit Immobilier ..... 53

**AMENAGEMENT ..... 54**

Commission Départementale d'Aménagement Foncier (Etat) ..... 54

Commission Départementale d'Aménagement Foncier (Conseil Général) ..... 54

Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (S.A.F.E.R.) - Conseil d'Administration ..... 54

Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (S.A.F.E.R.) - Comité Technique ..... 54

Associations Foncières d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFAF) ..... 54

**ENVIRONNEMENT** ..... **55**

Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine - A.R.E.L. - Conseil d'Administration ..... 55

Association Lorraine pour la Qualité de l'Air - ALQA ..... 55

Association Nationale des Elus des zones Humides ..... 55

Association pour la Surveillance de l'Etude de la Pollution de l'Air en Lorraine - AIRLOR ..... 55

Comité de Pilotage du Schéma d'Orientation des Carrières ..... 55

Commission Départementale Consultative de Révision du Plan Départemental d'Elimination des déchets ménagers et assimilés ..... 55

Commission Locale d'Information et de Surveillance - Centre d'Enfouissement Technique - CET - de Romagne-Sous-Montfaucon ..... 56

Commission Locale d'Information et de Surveillance - Centre d'Enfouissement Technique - CET - de Revigny-sur-Ornain ..... 56

Commission Locale d'Information et de Surveillance - Centre d'Enfouissement Technique - CET - de Pagny-Sur-Meuse ..... 56

Commission Locale d'Information et de Surveillance - Usine d'incinération de Tronville-en-Barrois ..... 56

Commission de Surveillance du Service d'Assistance Technique aux Stations d'Epuration ..... 56

Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques ..... 57

Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres - Conseil de rivage des Lacs ..... 57

Conservatoire des Sites Lorrains ..... 57

Directive Territoriale d'Aménagement (D.T.A.) des bassins miniers nord-lorrains ..... 57

Label Régional de Lorraine ..... 57

Société d'Economie Mixte SOVAMEUSE ..... 58

Syndicat Mixte Départemental d'Etudes pour la Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés - Comité Syndical ..... 58

Etablissement Public de Coopération Interdépartemental Meuse/Haute-Marne ..... 59

Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) des Intallations Classées SEVESO - CLIC Inéos Chlor à Baleycourt ..... 59

Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) des Intallations Classées SEVESO - CLIC Hunstmann à Han-sur-Meuse ..... 59

Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) des Installations Classées SEVESO - CLIC Sodetal à Tronville-en-Barrois ..... 59

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites - Formation Nature ..... 59

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites - Formation Sites et Paysages ..... 59

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites - Formation Publicité ..... 60

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites - Formation Carrières ..... 60

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites - Formation Faune captive ..... 60

Commission Départementale pour la gestion des déchets du bâtiment et des travaux publics ..... 60

**DEVELOPPEMENT ..... 61**

**INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANAT ..... 61**

Association d'Accompagnement, de Parrainage, d'Aide à la Création d'Entreprises (A.J.C. 55) ..... 61

Association pour le Développement des Investissements Extérieurs en Lorraine (A.D.I.E.L.O.R.) ..... 61

Association Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois (P.L.A.B.) ..... 61

Association de Développement Economique de la Meuse ..... 61

Assemblée Générale de l'Institut Lorrain de Participation (I.L.P.) ..... 62

Etablissement Public Foncier de Lorraine (E.P.F.L.) ..... 62

Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Gestion d'investissement et de réalisation (SEMAGIR) ... 62

Société d'Equipement du Bassin Lorrain (S.E.B.L.) ..... 62

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Parc d'activités économiques de Velaines ..... 62

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion des Parcs d'activités économiques du Val Sud Meuse ..... 63

VERDUN EXPO Meuse ..... 63

Observatoire Départemental d'Equipement Commercial - Collège des Elus Locaux ..... 63

Commission des Aides à l'Artisanat et au Commerce ..... 63

Association Pôle de compétitivité MIPI ..... 63

Association Lorraine Active ..... 64

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Parc d'Activités Aéronautiques Transfrontalier de Marville ..... 64

Commission Départementale d'Adaptation du Commerce Rural ..... 64

**AGRICULTURE ET PECHE ..... 65**

Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles - A.D.A.S.E.A. ..... 65

Groupement Intercommunal de Défense contre le Rat Musqué, Ragondin et autres organismes nuisibles de la Meuse ..... 65

Comité Départemental d'Installation des Jeunes Agriculteurs ..... 65

Commission « Diversification des productions et des activités agricoles » ..... 65

Commission de la Convention de la Filière Bois ..... 65

Commission Consultative Régionale d'Orientation du Cheval ..... 65

Commission Régionale de la Forêt et des produits forestiers ..... 66

Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural (CREAMR) ..... 66

Rage (Entente Interdépartementale de lutte contre la rage et autres zoonoses) ..... 66

Conseil Départemental de la Santé et de la Protection Animale ..... 66

**TOURISME** ..... **67**

Association des Départements Cyclables ..... 67

Association Départementale des Logis de France de la Meuse ..... 67

Comité Départemental du Tourisme ..... 67

Comité chargé de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la Meuse ..... 67

Fédération Départementale de l'Hôtellerie de Plein Air de la Meuse ..... 67

Maison du tourisme à Verdun ..... 68

Parc Naturel Régional de Lorraine - Comité Syndical du Syndicat Mixte ..... 68

Relais des Gîtes Ruraux de France et du Tourisme Vert de la Meuse ..... 68

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Base de Plein Air et de Loisirs de la Vallée de l'Othain ..... 68

Syndicat Mixte du Lac de Madine - Plan d'eau de Nonsard-Pannes ..... 69

**DEVELOPPEMENT TERRITORIAL** ..... **70**

Carrefour des Pays Lorrains ..... 70

Centre Interrégional d'Etudes et de Recherches pour l'Organisation et le Développement des Entreprises (C.I.E.R.O.D.E.) ..... 70

**SERVICES PUBLICS** ..... **71**

Commission Départementale d'Organisation et de Modernisation des Services Publics ..... 71

Commission Départementale de la Présence Postale Territoriale ..... 71

Commission Départementale de la Coopération Intercommunale - C.D.C.I. - ..... 71

**EMPLOI, AFFAIRES EUROPEENNES, CONTRACTUALISATION** ..... **72**

Association Europe-Lorraine-Champagne Ardenne ..... 72

Maison de l'Emploi (MDE) meusienne - Conseil d'Administration ..... 72

Maison de l'Emploi (MDE) meusienne - Assemblée Générale ..... 72

Programme européen LEADER - Comité de programmation du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays Barrois ..... 72

Commission Départementale de l'Emploi et de l'Insertion (C.D.E.I.) ..... 73

Association Meuse ODRA ..... 73

Laboratoire de Recherches Souterrain pour la Gestion des Déchets Radioactifs - Groupement d'Intérêt Public "Objectif Meuse" Conseil d'Administration ..... 73

Laboratoire de Recherches Souterrain pour la Gestion des Déchets Radioactifs - Comité Local d'Information et de Suivi (CLIS) ..... 73

# SERVICES GENERAUX

## ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE

### Commission Consultative du Schéma Départemental d'Organisation et d'Amélioration des Services

**Titulaires**

M. CHAZAL Olivier
M. PELTIER Yves

**Suppléants**

M. JANNOT André
M. CORRIER Roland

### Commission Consultative des Services Publics Locaux

(**Election à la représentation proportionnelle)**

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général
ou son représentant M. THOUVENIN Emile
Mme BECQ-VINCI Claudine
M. CORDONNIER Denis
M. DENOYELLE Sylvain
M. NAHANT Serge
M. RUHLAND Daniel
M. BURGAIN Pierre
M. LHUILLIER Daniel
M. SALZIGER Jean-Claude

Président de l'Association des Maires de la Meuse ou son représentant
Président de l'Association des Maires Ruraux de la Meuse
ou son représentant
Président de l'Association des Familles Rurales ou son représentant
Président de l'Association des Usagers de la route, AUT-FNAUT
ou son représentant
Président de l'Association "14-18" Meuse
Président du Comité Départemental du Tourisme
Représentant d'une association d'adultes handicapés
Représentant des maisons de retraite

# SERVICES GENERAUX

## ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE

## RESSOURCES HUMAINES

### Comité Technique Paritaire Central

**Titulaires**

M. LAHURE Gérard, Président du C.T.P.,
représentant de M. le Président, membre de droit
M. LAMORLETTE Jean-François
M. MISSLER Jean Marie
Mme URIBARRI Michèle, Directeur Général des Services
M. MARTEL Jean-Charles, Directeur de la Solidarité

**Suppléants**

M. LEONARD Claude
M. PERRIN Stéphane
M. GAILLARDIN Jean-Luc, Directeur des Affaires Juridiques
M. DJOUNIDI Hamid, Directeur des Finances
M. CHARDARD Jean-Luc, Directeur de la Culture, du Sport et du Tourisme

### Comité Technique Paritaire des Services

**Titulaires**

M. LAHURE Gérard, Président du C.T.P.,
représentant de M. le Président, membre de droit
M. MISSLER Jean Marie
Mme URIBARRI Michèle, Directeur Général des Services
M. MARTEL Jean-Charles, Directeur de la Solidarité

**Suppléants**

M. CANOVA Jean-Louis
M. JANNOT André
M. GAILLARDIN Jean-Luc, Directeur des Affaires Juridiques
M. CHARDARD Jean-Luc, Directeur de la Culture, du Sport et du Tourisme

### Comité Technique Paritaire des Assistants Familiaux

**Titulaires**

M. MISSLER Jean Marie, Président du C.T.P.,
représentant de M. le Président, membre de droit
Mme URIBARRI Michèle, Directeur Général des Services
M. MARTEL Jean-Charles, Directeur de la Solidarité

**Suppléants**

M. LEONARD Claude
M. LAMORLETTE Jean-François
Mme BARLE Lara, Chef du Service Enfance

# SERVICES GENERAUX

## ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE

## RESSOURCES HUMAINES

### Conseil de Discipline et de Recours des Fonctionnaires territoriaux (après tirage au sort au niveau régional)

**Titulaires**

M. JANNOT André
M. LAHURE Gérard
M. CORRIER Roland

# SERVICES GENERAUX

## ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE

## REGLEMENTATION

### Comité Consultatif Interrégional pour le règlement amiable de litiges relatifs aux marchés publics

**Titulaire**

M. THOUVENIN Emile

**Suppléant**

M. PELTIER Yves

# SERVICES GENERAUX

## ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE

## FINANCES

### Comité de Délimitation des Secteurs d'Evaluation

(**Election à la représentation proportionnelle)**

**Titulaires**

M. CORDONNIER Denis
M. LAHURE Gérard
Mme BECQ-VINCI Claudine
M. LHUILLIER Daniel

**Suppléants**

M. LEONARD Claude
M. NAHANT Serge
M. CANOVA Jean-Louis
M. PONSIGNON Christian

### Commission Départementale des Evaluations cadastrales

(**Election à la représentation proportionnelle)**

**Titulaires**

M. NAHANT Serge
M. LUX Arsène
M. LAMORLETTE Jean-François
M. VERNEAU Alain

**Suppléants**

M. CHAZAL Olivier
M. COURTAUX Bernard
M. MARTIN Philippe
M. PICART Jean

### Commission Départementale des Impôts Directs Locaux

(**Election à la représentation proportionnelle)**

**Titulaires**

M. CORDONNIER Denis
M. SALZIGER Jean-Claude

**Suppléants**

M. LUX Arsène
M. JEHANNIN Roland

# SERVICES GENERAUX

## ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE

## INFORMATIQUE

### Association ACTU des Collectivités Territoriales et Etablissements Publics rattachés des utilisateurs CIVITAS

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général

## TECHNOLOGIE de l'INFORMATION et de la COMMUNICATION (T.I.C.)

### Commission Ad'Hoc - Technologies de l'Information et de la Communication

**Titulaires**

Mme BECQ-VINCI Claudine
M. LUX Arsène
M. JANNOT André
M. THOUVENIN Emile
M. DENOYELLE Sylvain
M. MARTIN Philippe
M. COUSIN Jean-Marie
M. NAVEL Guy
Mme ANDRE Diana
M. VERNEAU Alain
M. LHUILLIER Daniel

### Association des Villes et Collectivités pour les Communications Electroniques et l'Audiovisuel (AVICCA)

**Titulaire**

Mme BECQ-VINCI Claudine, Elu Référent

# SERVICES GENERAUX

## ASSEMBLEE LOCALE

### Assemblée des Départements de France - Collège associé

**Titulaire**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général

### Commission Europe de l'Assemblée des Départements de France

**Titulaires**

M. CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé de la Prospective et de la Contractualisation (Europe, Etat, Région)
Mme URIBARRI Michèle, Directeur Général des Services

### Association - Amicale des Conseillers Généraux (Tous les Conseillers Généraux)

**Titulaires**

Mme ANDRE Diana
M. BEAUXEROIS Roger
Mme BECQ-VINCI Claudine
M. BURGAIN Pierre
M. CANOVA Jean-Louis
M. CHAZAL Olivier
M. CORDONNIER Denis
M. CORRIER Roland
M. COURTAUX Bernard
M. COUSIN Jean-Marie
M. DENOYELLE Sylvain
M. JANNOT André
M. JEHANNIN Roland
M. LAHURE Gérard
M. LAMORLETTE Jean-François
M. LEONARD Claude
M. LHUILLIER Daniel
M. LUX Arsène
M. MARTIN Philippe
M. MISSLER Jean Marie
M. NAHANT Serge
M. NAMY Christian
M. NAVEL Guy
M. PELTIER Yves
M. PERRIN Stéphane
M. PICART Jean
M. PONSIGNON Christian
M. RUHLAND Daniel
M. SALZIGER Jean-Claude
M. THOUVENIN Emile
M. VERNEAU Alain

# SERVICES GENERAUX

## ASSEMBLEE LOCALE

### Commission Interdépartementale des Conseillers Généraux

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général
M. CHAZAL Olivier
M. PELTIER Yves
M. VERNEAU Alain

**Suppléants**

M. LUX Arsène
M. LAHURE Gérard
M. PICART Jean
M. SALZIGER Jean-Claude

### Commission Interdépartementale des Conseillers Généraux - Biennale de la Peinture

**Titulaires**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé de la Culture
M. MARTIN Philippe
Mme ANDRE Diana

### Commission Interdépartementale des Conseillers Généraux - Prix Littéraire

**Titulaire**

M. CORDONNIER Denis

# SECURITE

## JUSTICE

### Commission de Surveillance du Centre de Détention de Montmédy

**Titulaire**

M. LEONARD Claude

**Suppléant**

M. PERRIN Stéphane

### Commission de Surveillance du Centre de Détention de Saint-Mihiel

**Titulaire**

M. MARTIN Philippe

**Suppléant**

M. DENOYELLE Sylvain

### Commission de Surveillance de la Maison d'Arrêt de Bar-Le-Duc

**Titulaire**

M. CORRIER Roland

**Suppléant**

Mme ANDRE Diana

### Liste du Jury Criminel

**Titulaires**

M. JANNOT André
M. COURTAUX Bernard
M. LAHURE Gérard
M. PELTIER Yves
Mme ANDRE Diana

### Cellule d'analyse des risques et d'information préventive

**Titulaire**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général de la Meuse

**Suppléant**

M. CHAZAL Olivier

### Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Meuse

**Titulaires**

M. LAHURE Gérard
M. GAILLARDIN Jean-Luc, Directeur des Affaires Juridiques

# SECURITE

## JUSTICE

### Commission Départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de Commissaire-Enquêteur

**Titulaire**

M. CANOVA Jean-Louis, Vice-Président chargé de la Voirie et des Transports

**Suppléant**

M. JEHANNIN Roland

# SECURITE

## INCENDIE

### Caisse Départementale des Incendiés

**Titulaires**

M. RUHLAND Daniel
M. PELTIER Yves
M. JANNOT André
M. CHAZAL Olivier
M. COUSIN Jean-Marie
M. VERNEAU Alain
M. PICART Jean

### Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité

**Titulaires**

M. CHAZAL Olivier
M. THOUVENIN Emile
M. CORRIER Roland

**Suppléants**

M. PELTIER Yves
M. CANOVA Jean-Louis
M. ANDRE Diana

### Service Départemental d'Incendie et de Secours (Conseil d'Administration)

**Election à la représentation proportionnelle**

**Titulaires**

M. CHAZAL Olivier
M. COURTAUX Bernard
M. LAMORLETTE Jean-François
M. LAHURE Gérard
M. NAHANT Serge
M. CANOVA Jean-Louis
M. MARTIN Philippe
M. PELTIER Yves
M. THOUVENIN Emile
M. RUHLAND Daniel
M. PERRIN Stéphane
M. VERNEAU Alain
M. LHUILLIER Daniel

**Suppléants**

M. MISSLER Jean Marie
M. LEONARD Claude
M. NAMY Christian
M. CORDONNIER Denis
M. JANNOT André
M. BECQ-VINCI Claudine
M. DENOYELLE Sylvain
M. COUSIN Jean-Marie
M. SALZIGER Jean-Claude
M. CORRIER Roland
Mme ANDRE Diana
M. PICART Jean

## ENSEIGNEMENT

**Collège d'Ancemont (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. NAHANT Serge
**Suppléant**
M. NAVEL Guy

**Collège d'Ancerville (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. CANOVA Jean-Louis
**Suppléant**
M. RUHLAND Daniel

**Collège d'Argonne (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. LAMORLETTE Jean-François
**Suppléant**
M. CORDONNIER Denis

**Collège Raymond Poincaré de Bar-Le-Duc (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. SALZIGER Jean-Claude
**Suppléant**
Mme ANDRE Diana

**Collège Prévert de Bar-Le-Duc (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. CORRIER Roland
**Suppléant**
M. SALZIGER Jean-Claude

**Collège Theuriet de Bar-Le-Duc(Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
Mme ANDRE Diana
**Suppléant**
M. CORRIER Roland

**Collège de Bouligny (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. MISSLER Jean Marie
**Suppléant**
M. PICART Jean

# ENSEIGNEMENT

**Collège de Commercy (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. VERNEAU Alain
**Suppléant**
M. JANNOT André

**Collège de Damvillers (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. JEHANNIN Roland
**Suppléant**
M. COURTAUX Bernard

**Collège de Dun-Sur-Meuse (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. COURTAUX Bernard
**Suppléant**
M. CORDONNIER Denis

**Collège d'Etain (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. PICART Jean
**Suppléant**
M. MISSLER Jean Marie

**Collège de Fresnes-en-Woëvre (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. COUSIN Jean-Marie
**Suppléant**
M. DENOYELLE Sylvain

**Collège de Gondrecourt-Le-Château (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. LHUILLIER Daniel
**Suppléant**
M. LAHURE Gérard

**Collège de Ligny-en-Barrois (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. BEAUXEROIS Roger
**Suppléant**
M. RUHLAND Daniel

## ENSEIGNEMENT

**Collège de Montiers-Sur-Saulx (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. RUHLAND Daniel
**Suppléant**
M. CANOVA Jean-Louis

**Collège de Montmédy (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. LEONARD Claude
**Suppléant**
M. PERRIN Stéphane

**Collège de Revigny-Sur-Ornain (Conseil d'Aministration)**

**Titulaire**
M. BURGAIN Pierre
**Suppléant**
M. BEAUXEROIS Roger

**Collège de Saint-Mihiel (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. MARTIN Philippe
**Suppléant**
M. VERNEAU Alain

**Collège de Stenay (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. PERRIN Stéphane
**Suppléant**
M. LEONARD Claude

**Collège de Thierville (Conseil d'Administration )**

**Titulaire**
M. PELTIER Yves
**Suppléant**
Mme BECQ-VINCI Claudine

**Collège de Vaubécourt (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. THOUVENIN Emile
**Suppléant**
M. CHAZAL Olivier

# ENSEIGNEMENT

**Collège de Vaucouleurs (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. LAHURE Gérard
**Suppléant**
M. JANNOT André

**Collège Barrès de Verdun ( Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
M. NAVEL Guy
**Suppléant**
M. PELTIER Yves

**Collège Buvignier de Verdun (Conseil d'Administration)**

**Titulaire**
Mme BECQ-VINCI Claudine
**Suppléant**
M. NAVEL Guy

**Etablissement d'Enseignement Privé La Croix de Bar-Le-Duc**

**Titulaire**
Mme ANDRE Diana
**Suppléant**
M. CORRIER Roland

**Etablissement d'Enseignement Privé Jeanne d'Arc de Commercy**

**Titulaire**
M. VERNEAU Alain
**Suppléant**
M. MARTIN Philippe

**Etablissement d'Enseignement Privé Bienheureux Pierre du Luxembourg de Ligny-en-Barrois**

**Titulaire**
M. JANNOT André
**Suppléant**
M. RUHLAND Daniel

**Etablissement d'Enseignement Privé Notre Dame de Verdun**

**Titulaire**
M. BECQ-VINCI Claudine
**Suppléant**
M. LUX Arsène

# ENSEIGNEMENT

**Etablissement d'Enseignement Privé Saint Jean de Verdun**

**Titulaire**

M. LUX Arsène

**Suppléant**

Mme BECQ-VINCI Claudine

**Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Meuse - C.D.D.P. - Comité Consultatif**

**Titulaire**

Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education
Mme ANDRE Diana

**Centre Régional de Documentation Pédagogique de la Meuse - C.R.D.P.**

**Titulaires**

1 Conseiller Général de Moselle
1 Conseiller Général de Meurthe-et-Moselle

**Suppléants**

Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education
1 Conseiller Général des Vosges

**Commission Académique de la Carte Scolaire**

**Titulaire**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général

**Suppléant**

Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education

**Collège "Jean Mermoz" de Dun-Sur-Meuse - Jury de Maîtrise d'Oeuvre pour la reconstruction –**

**Election à la représentation proportionnelle**

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général
ou son représentant M. THOUVENIN Emile
M. COURTAUX Bernard
M. CORDONNIER Denis
M. RUHLAND Daniel
M. CORRIER Roland
M. VERNEAU Alain

**Suppléants**

M. CHAZAL Olivier
M. JANNOT André
M. MARTIN Philippe
Mme ANDRE Diana
M. SALZIGER Jean-Claude

# ENSEIGNEMENT

## Concertation en matière d'Enseignement Privé

**Titulaire**

Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education

**Suppléant**

M. PELTIER Yves

## Commission Consultative Départementale des Bourses de l'Enseignement Technique Agricole Public et Privé

**Titulaires**

M. NAHANT Serge, Vice-Président chargé de l'Agriculture et de la Forêt
Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education
M. RUHLAND Daniel
M. SALZIGER Jean-Claude

## Commission Départementale des Bourses Nationales du Second degré

**Titulaires**

Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education
M. SALZIGER Jean-Claude

## Commission Régionale des Bourses Nationales du Second degré

(Délégation tournante entre les 4 Départements Lorrains)

**Titulaire**

Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education

## Commission Spécialisée des Bourses d'Enseignement Supérieur

**Titulaires**

Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education
M. LAHURE Gérard

## Conseil Académique de l'Education Nationale

**Titulaires**

Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education
M. LAHURE Gérard

**Suppléants**

M. BURGAIN Pierre
M. LHUILLIER Daniel

## E.P.L. AGRO de Bar-Le-Duc (Conseil d'Administration)

**Titulaire**

M. NAHANT Serge, Vice-Président chargé de l'Agriculture et de la Forêt

**Suppléant**

Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education

# ENSEIGNEMENT

## Conseil Départemental de l'Education Nationale - C.D.E.N.

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général, Membre de droit
Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Président délégué par le Président

M. CHAZAL Olivier
M. MISSLER Jean Marie
M. PERRIN Stéphane
Mme ANDRE Diana
M. LHUILLIER Daniel

**Suppléants**

M. LAMORLETTE Jean-François
M. PELTIER Yves
M. LEONARD Claude
M. JEHANNIN Roland
M. PICART Jean

## Conseil de Perfectionnement des Centres d'Orientation Professionnelle

**Titulaires**

M. LAMORLETTE Jean-François (Centre de Bar-Le-Duc)
Mme BECQ-VINCI Claudine (Centre de Verdun)

## Groupe de réflexion sur l'Enseignement Supérieur

**Titulaires**

Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education
M. CORDONNIER Denis
M. SALZIGER Jean-Claude

**Suppléants**

M. LAMORLETTE Jean-François
M. NAVEL Guy
Mme ANDRE Diana

## Groupe Technique Départemental de la Carte des Spécialités Professionnelles

**Titulaires**

Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education
M. JANNOT André
M. LHUILLIER Daniel

**Suppléant**

M. VERNEAU Alain

## Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Nancy / Metz (I.U.F.M.)

**Titulaire**

Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education

**Suppléant**

M. CORDONNIER Denis

# CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS

## CULTURE

### Association des Amis du Bibliobus

**Titulaires**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé de la Culture
M. MARTIN Philippe, Conseiller Général délégué : Bibliothèque
Mme ANDRE Diana
M. PICART Jean

**Suppléant**

M. CHAZAL Olivier

### Comité Départemental d'Information Géographique

**Titulaire**

M. CANOVA Jean-Louis

**Suppléant**

Mme BECQ-VINCI Claudine

### Association des Amis des Musées

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général, Membre de droit
M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé de la Culture
M. MARTIN Philippe, Conseiller Général délégué : Musées
M. NAVEL Guy

### Association Nationale du Souvenir de la Bataille de Verdun et de la Sauvegarde de ses hauts lieux

**Titulaire**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général

### Association "14-18" Meuse

**Titulaire**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général

# CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS

## CULTURE

### Conseil d'exploitation de la régie départementale des sites de mémoire

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général
M. BECQ-VINCI Claudine
M. CORDONNIER Denis
M. CANOVA Jean-Louis
M. LAMORLETTE Jean-François
M. LUX Arsène
M. MARTIN Philippe
M. PELTIER Yves
M. NAVEL Guy
M. PICART Jean

### Centre Mondial de la Paix, des Libertés et des Droits de l'Homme

(Modification des statuts)

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général membre de droit
M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé de la Culture

### Comité Culturel Consultatif Régional

**Titulaire**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé de la Culture

**Suppléant**

M. MARTIN Philippe, Conseiller Général délégué : Patrimoine

### Commission Départementale des Objets Mobiliers de la Meuse

**Titulaires**

M. MARTIN Philippe, Conseiller Général délégué : Patrimoine
M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé de la Culture

**Suppléants**

M. LAHURE Gérard
M. RUHLAND Daniel

### Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique, et Ethnologique pour la Région Lorraine - C.O.R.E.P.H.A.E.

**Titulaires**

M. MARTIN Philippe, Conseiller Général délégué : Patrimoine
M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé de la Culture

# CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS

## CULTURE

### Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (C.R.P.S)

**Titulaires**

M. MARTIN Philippe, Conseiller Général délégué : Patrimoine
M. NAVEL Guy

**Suppléants**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé de la Culture
M. CANOVA Jean-Louis

### Fédération des Oeuvres Laïques (Conseil d'Administration)

**Titulaire**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé de la Jeunesse

**Suppléant**

M. CORRIER Roland

### Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture

**Titulaire**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé de la Culture et de la Jeunesse

**Suppléant**

M. PELTIER Yves

### Institut Européen de Chant Choral - I.N.E.C.C.

**Titulaire**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé de la Culture

### Institut des Langues et Cultures Régionales de Lorraine

**Titulaire**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé de la Culture

# CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS

## SPORT

### Comité Régional des Sports

**Titulaire**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé des Sports

### Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine

**Titulaire**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé des Sports

**Suppléant**

M. CORRIER Roland

### Commission Régionale du Sport de Haut Niveau

**Titulaire**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé des Sports

### Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (CDJSVA)

**Titulaire**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé des Sports, des Loisirs et de la Jeunesse

**Suppléant**

M. JANNOT André

# PREVENTION MEDICO-SOCIALE

**Association Meusienne de Prévention Médicale - A.M.P.M.**

**Titulaire**

Mme BECQ-VINCI Claudine

**Suppléant**

M. COUSIN Jean-Marie

**Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente et des Transports Sanitaires - CODAMUPS**

**Titulaires**

M. LEONARD Claude
M. MARTIN Philippe

**Comité Départemental d'Education pour la Santé - CODES**

**Titulaires**

M. LEONARD Claude
M. MARTIN Philippe

**Comité Départemental de Lutte contre la Toxicomanie**

**Titulaire**

M. JANNOT André

**Suppléant**

M. COUSIN Jean-Marie

**Comité Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis - P.R.A.P.S.**

**Titulaire**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités

**Suppléant**

M. MARTEL Jean-Charles, Directeur de la Solidarité

**Etablissement public Médico-Educatif de Bar-le-Duc "La Fédération" (Conseil d'Administration)**

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général - membre de droit
M. THOUVENIN Emile
M. LAMORLETTE Jean-François
M. CORRIER Roland

# PREVENTION MEDICO-SOCIALE

## Observatoire Régional de la Santé et des Affaires Sociales en Lorraine

**Titulaire**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général

**Suppléant**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités

## Groupement Régional de Santé Publique (G.R.S.P.)

**Titulaire**

M. LAMORLETTE Jean-François

**Suppléant**

M. NAVEL Guy

## Comité de pilotage de la Plate-forme régionale de l'observation sanitaire et sociale en Lorraine

**Titulaire**

M. LAMORLETTE Jean-François

# ACTION SOCIALE

## PERSONNES HANDICAPEES - PERSONNES AGEES

### A.D.A.P.E.I.M.

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités

### Maison Départementale des Personnes Handicapées

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général, membre de droit

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités
M. LAMORLETTE Jean-François
M. NAHANT Serge
M. JANNOT André
Mme BECQ-VINCI Claudine
M. BURGAIN Pierre
M. CORRIER Roland
Mme ANDRE Diana

Mme URIBARRI Michèle, Directeur Général des Services
ou son représentant
M. MARTEL Jean-Charles, Directeur de la Solidarité
Mme LHOTTE-SIDOLI Sandrine, Chef du Service Dépendance Handicap
Mme AUBRY Martine, Directeur de l'Education et des Transports

### Association Meusienne pour l'Insertion des Personnes Handicapées A.M.I.P.H.

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général, membre de droit
ou son représentant M. MISSLER Jean Marie
M. LAMORLETTE Jean-François
M. JANNOT André

### Association Tutélaire de la Meuse

**Titulaire**

M. LAMORLETTE Jean-François, Vice-Président chargé du RMI et de l'Insertion

**Suppléant**

M. CHAZAL Olivier

# ACTION SOCIALE

## PERSONNES HANDICAPEES - PERSONNES AGEES

### Commission d'Agrément des Accueillants Familiaux

**Titulaires**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités
M. MARTEL Jean-Charles, Directeur de la Solidarité
Médecin Conseiller Technique
Représentant d'une association d'adultes handicapés
Représentant des maisons de retraite
Représentant de la Fédération des Aînés Ruraux

**Suppléants**

M. LAMORLETTE Jean-François
Mme LHOTTE-SIDOLI Sandrine, Chef du Service Dépendance Handicap
Mme DINE Bernadette, Responsable du Bureau des prestations d'aide sociale
Représentant des maisons de retraite
Représentant de la Fédération des Aînés Ruraux
Représentant d'une association d'adultes handicapés

### Commission Départementale d'Aide Sociale

**Titulaires**

M. LAMORLETTE Jean-François, Vice-Président chargé du RMI et de l'Insertion
M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités
M. CANOVA Jean-Louis

### Conseil Départemental de Santé Mentale

**Titulaires**

M. LAMORLETTE Jean-François
M. CHAZAL Olivier
M. CORRIER Roland

**Suppléants**

M. THOUVENIN Emile
M. CANOVA Jean-Louis
M. VERNEAU Alain

# ACTION SOCIALE

## PERSONNES HANDICAPEES - PERSONNES AGEES

### Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées

**Titulaires**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités
M. LAMORLETTE Jean-François

**Suppléants**

M. CHAZAL Olivier
M. VERNEAU Alain

### Centre Social d'Argonne (Conseil d'Administration)

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général, Membre de droit
ou son représentant M. MISSLER Jean Marie
M. LAMORLETTE Jean-François
M. LEONARD Claude
M. PELTIER Yves
M. PONSIGNON Christian

### Centre Hospitalier Spécialisé de Fains-Véel

**Titulaire**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général - Membre de droit

M. LAMORLETTE Jean-François
M. RUHLAND Daniel
M. CHAZAL Olivier
M. CANOVA Jean-Louis
M. CORRIER Roland
M. SALZIGER Jean-Claude

### Centre Hospitalier de Saint-Mihiel

**Titulaire**

M. DENOYELLE Sylvain

### Centre Hospitalier de Verdun

**Titulaire**

M. MISSLER Jean Marie

### Centre Hospitalier de Commercy

**Titulaire**

M. VERNEAU Alain

# ACTION SOCIALE

## PERSONNES HANDICAPEES - PERSONNES AGEES

### Logement-Foyer d'Hannonville-Sous-Les-Côtes (Conseil d'Administration)

**Titulaire**

M. DENOYELLE Sylvain

### Maison de Retraite de Clermont-en-Argonne (Conseil d'Administration)

**Titulaires**

M. PONSIGNON Christian
M. CHAZAL Olivier

### Maison de Retraite de Dun-Sur-Meuse (Conseil d'Administration)

**Titulaires**

M. COURTAUX Bernard
M. CORDONNIER Denis

### Maison de Retraite de Gondrecourt-Le-Château (Conseil d'Administration)

**Titulaires**

M. LHUILLIER Daniel
M. VERNEAU Alain

### Maison de Retraite de Ligny-en-Barrois (Conseil d'Administration)

**Titulaires**

M. BEAUXEROIS Roger
M. CANOVA Jean-Louis

### Maison de Retraite de Montfaucon (Conseil d'Administration)

**Titulaires**

M. CORDONNIER Denis
M. LAMORLETTE Jean-François

### Maison de Retraite de Stenay (Conseil d'Administration)

**Titulaires**

M. LEONARD Claude
M. PERRIN Stéphane

# ACTION SOCIALE

## PERSONNES HANDICAPEES - PERSONNES AGEES

### Maison de Retraite de Varennes-en-Argonne (Conseil d'Administration)

**Titulaires**

M. CORDONNIER Denis
M. LAMORLETTE Jean-François

### Maison de Retraite de Vaucouleurs (Conseil d'Administration)

**Titulaires**

M. JANNOT André
M. LAHURE Gérard

### Maison de Retraite de Void (Conseil d'Administration)

**Titulaires**

M. VERNEAU Alain
M. LAHURE Gérard

### Maison de Retraite Lataye à Etain (Conseil d'Administration)

**Titulaires**

Mme BECQ-VINCI Claudine
M. PELTIER Yves

### Conférences sanitaires

**Titulaire**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités

# ACTION SOCIALE

## PERSONNES HANDICAPEES - PERSONNES AGEES

### Commission Consultative de Retrait d'agrément des Accueillants Familiaux

**Titulaires**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités
M. MARTEL Jean-Charles, Directeur de la Solidarité
Médecin Conseiller Technique
Accueillant familial
Accueillant familial
Accueillant familial
Directeur d'EHPAD
Membre du Conseil d'Administration de la Fédération des Aînés Ruraux de la Meuse
Directeur de l'AMIPH

**Suppléants**

M. LAMORLETTE Jean-François
Mme LHOTTE-SIDOLI Sandrine, Chef du Service Dépendance Handicap
Mme DINE Bernadette, Responsable du Bureau des Prestations d'aide sociale
Directeur d'EHPAD
Vice-Président de la Fédération des Aînés Ruraux de la Meuse
Psychologue à l'AMIPH

# ACTION SOCIALE

## INSERTION

### Accueil des Jeunes de Bar-Le-Duc

**Titulaires**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé de la Jeunesse
M. CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé des Affaires à caractère départemental
Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education
M. CORRIER Roland

### Commission Départementale Consultative des gens du voyage

**Titulaires**

M. PERRIN Stéphane
M. MISSLER Jean Marie
M. CANOVA Jean-Louis
M. VERNEAU Alain

**Suppléants**

M. PELTIER Yves
M. LUX Arsène
M. CORRIER Roland
M. JEHANNIN Roland

### Commission des Emplois Spéciaux

**Titulaire**

M. LAHURE Gérard

### Commission Locale d'Insertion du Sud Meusien - Bar-Le-Duc

**Titulaires**

M. CANOVA Jean-Louis
M. RUHLAND Daniel

### Commission Locale d'Insertion du Sud Meusien - Bar-Le-Duc - Bureau de la CLI - Bar-Le-Duc

**Titulaires**

M. CANOVA Jean-Louis
M. RUHLAND Daniel

### Commission Locale d'Insertion du Sud Meusien - Commercy

**Titulaires**

M. DENOYELLE Sylvain
M. JANNOT André

# ACTION SOCIALE

## INSERTION

### Commission Locale d'Insertion du Sud Meusien - Commercy - Bureau de la CLI - Commercy

**Titulaires**

M. DENOYELLE Sylvain
M. JANNOT André

### Commission Locale d'Insertion du Nord Meusien - Stenay

**Titulaires**

M. MISSLER Jean Marie
M. PERRIN Stéphane

### Commission Locale d'Insertion du Nord Meusien - Stenay - Bureau de la CLI - Stenay

**Titulaires**

M. MISSLER Jean Marie
M. PERRIN Stéphane

### Commission Locale d'Insertion du Nord Meusien - Verdun

**Titulaires**

M. LAMORLETTE Jean-François
Mme BECQ-VINCI Claudine

### Commission Locale d'Insertion du Nord Meusien - Verdun - Bureau de la CLI - Verdun

**Titulaires**

M. LAMORLETTE Jean-François
Mme BECQ-VINCI Claudine

### Conseil Départemental d'Insertion

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général, membre de droit

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités
M. LAMORLETTE Jean-François, Vice-président chargé du RMI et de l'Insertion
M. CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé de l'Emploi
M. LHUILLIER Daniel

**Suppléants**

M. CHAZAL Olivier
M. CANOVA Jean-Louis
M. JANNOT André
M. BURGAIN Pierre

# ACTION SOCIALE

## INSERTION

### Groupement d'Intérêt Public du Canton d'Etain (G.I.P.C.E.)

**Titulaire**

M. PICART Jean

### Institut de Formation et de Recherche en Action Sociale (I.F.R.A.S.)

**Titulaire**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités

### Institut Régional d'Enseignement et de Formation des Travailleurs Sociaux (Conseil de Surveillance et de Coordination)

**Titulaire**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités

**Suppléant**

Mme BECQ-VINCI Claudine, Vice-Présidente chargée de l'Education

### Mission Locale du Nord Meusien

**Titulaires**

M. CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé de l'Emploi
M. COURTAUX Bernard
Mme BECQ-VINCI Claudine
M. PERRIN Stéphane
M. LUX Arsène
M. JEHANNIN Roland

### Mission Locale du Sud Meusien

**Titulaires**

M. RUHLAND Daniel
M. CANOVA Jean-Louis

**Suppléants**

M. LAHURE Gérard
M. LHUILLIER Daniel
M. MARTEL Jean-Charles, Directeur de la Solidarité

# ACTION SOCIALE

## INSERTION

### Comité Régional pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances

**Titulaire**

M. LAMORLETTE Jean-François, Vice-Président chargé du RMI et de l'Insertion

### Commission de Médiation (Loi DALO)

**Titulaire**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités

**Suppléant**

M. NAHANT Serge

# ACTION SOCIALE

## FAMILLE ET ENFANCE

### Association d'Action Educative du Tribunal pour Enfants de Verdun

**Titulaire**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités

### Association COUP D'POUCE 55

**Titulaire**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités

### Association Meusienne pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (A.M.S.E.A.)

**Titulaire**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités

### Commission Départementale de la Médaille de la Famille Française

**Titulaires**

M. LAMORLETTE Jean-François
Maire
Maire

**Suppléants**

M. CORDONNIER Denis
Maire
Maire

### Conseil Départemental de Prévention

**Titulaires**

M. CORDONNIER Denis
M. MISSLER Jean Marie
M. PERRIN Stéphane
M. RUHLAND Daniel
M. CHAZAL Olivier
M. JANNOT André
M. CANOVA Jean-Louis
M. THOUVENIN Emile
M. BURGAIN Pierre
M. CORRIER Roland
M. LHUILLIER Daniel

# ACTION SOCIALE

## FAMILLE ET ENFANCE

### Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat et Adjudications les concernant

**Titulaires**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités
M. LAMORLETTE Jean-François

### Fondation Saint-Maur à Verdun

**Titulaire**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités

### Groupement d'intérêt Public (Service Accueil Téléphonique – SNATED 119)

**Titulaire**

M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président chargé des Solidarités

**Suppléant**

M. CORDONNIER Denis

### Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique de Montmédy

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général, membre de droit
ou son représentant M. LEONARD Claude
M. LAMORLETTE Jean-François
M. CORDONNIER Denis
M. JEHANNIN Roland

# RESEAUX ET INFRASTRUCTURES

## EAUX ET ASSAINISSEMENT

### Association Seine - Moselle - Rhône

**Titulaires**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau
M. BEDDELEM Daniel, Directeur de l'Aménagement et du Développement Durable

### Canal de la Marne au Rhin (Commission Permanente d'Enquête du Passage de MAUVAGES)

**Titulaire**

M. LHUILLIER Daniel

**Suppléant**

M. JANNOT André

### Comité du Bassin Rhin Meuse

**Titulaire**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau

**Suppléant**

M. LEONARD Claude

### Comité du Bassin Seine-Normandie

**Titulaire**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau

**Suppléant**

M. LEONARD Claude

### Commission des Rivières et Canaux du Nord Est

**Titulaire**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau

### Entente Interdépartementale pour la Protection contre les Inondations Oise-Aisne-Aire et Affluents

**Titulaires**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau
M. LAMORLETTE Jean-François
M. CHAZAL Olivier
M. THOUVENIN Emile
M. PONSIGNON Christian

**Suppléants**

M. NAMY Christian
M. NAHANT Serge
M. CANOVA Jean-Louis
M. CORDONNIER Denis
M. SALZIGER Jean-Claude

# RESEAUX ET INFRASTRUCTURES

## EAUX ET ASSAINISSEMENT

### Entente Interdépartementale pour l'Aménagement de la Rivière Marne

**Titulaires**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau
M. CANOVA Jean-Louis
M. RUHLAND Daniel
M. BURGAIN Pierre

### Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et ses Affluents - EPAMA

**Titulaires**

M. MARTIN Philippe
M. JANNOT André
M. VERNEAU Alain

**Suppléants**

M. LEONARD Claude
M. PERRIN Stéphane
M. NAVEL Guy

### Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur le Bassin Ferrifère - S.A.G.E.

**Titulaire**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau

**Suppléant**

M. MISSLER Jean Marie

# RESEAUX ET INFRASTRUCTURES

## ROUTES ET VOIRIE

### Commission Départementale de la Sécurité Routière - Agrément d'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur

**Titulaire**

M. JANNOT André

**Suppléant**

Mme BECQ-VINCI Claudine

### Commission Départementale de la Sécurité Routière - Autorisations d'organisation d'épreuves ou de compétitions sportives

**Titulaire**

M. JANNOT André

**Suppléant**

M. LHUILLIER Daniel

### Commission Départementale de la Sécurité Routière - Agrément des gardiens et des installations de fourrière

**Titulaire**

M. JANNOT André

**Suppléant**

M. CORRIER Roland

### Commission Départementale de la Sécurité Routière - Agrément des personnes dispensant aux conducteurs responsables d'infractions la formation spécifique à la sécurité routière

**Titulaire**

M. JANNOT André

**Suppléant**

M. SALZIGER Jean-Claude

# RESEAUX ET INFRASTRUCTURES

## INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET AEROPORTUAIRES

### Comité Régional des Transports

**Titulaire**

M. CANOVA Jean-Louis, Vice-Président chargé de la Voirie et des Transports

**Suppléant**

M. NAHANT Serge

### Comités de dessertes - Pays Haut et Vallée de l'ORNE (ligne Thionville-Longuyon-Montmédy)

**Titulaire**

M. LEONARD Claude

**Suppléant**

M. MISSLER Jean Marie

### Comités de dessertes - Meuse (dessertes de Nancy-Bar-le-Duc-Revigny et Conflans Jarny-Verdun-Châlons)

**Titulaire**

M. CANOVA Jean-Louis

**Suppléant**

M. BURGAIN Pierre

### Société Anonyme d'Economie Mixte - EUROPORT PARIS CHAMPAGNE

**Titulaire**

M. CORDONNIER Denis

### T.G.V. EST Européen - Comité Départemental de Suivi - Présidé par M. le Préfet de la Meuse

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général
M. CHAZAL Olivier, Conseiller Général du Canton de Seuil d'Argonne
M. MARTIN Philippe, Conseiller Général du Canton de Saint-Mihiel
M. NAHANT Serge, Conseiller Général du Canton de Souilly
M. DENOYELLE Sylvain, Conseiller Général du Canton de Vigneulles
M. CANOVA Jean-Louis, Conseiller Général du Canton d'Ancerville

# AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

## LOGEMENT

### Centre Meusien d'Amélioration du Logement (C.M.A.L.)

**Titulaire**

M. NAHANT Serge, Vice-Président chargé de l'Habitat

**Suppléant**

M. CHAZAL Olivier

### Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.)

**Titulaires**

M. NAHANT Serge, Vice-Président chargé de l'Habitat
M. MARTIN Philippe, Conseiller Général délégué : Patrimoine
M. CHAZAL Olivier, Maire - 1 000 habitants
M. PELTIER Yves, Maire de 1 000 à 5 000 habitants
M. MUEL Jean-François, Maire + de 5 000 habitants
M. MISSLER Jean Marie, Représentant des Structures Intercommunales

### Conseil de Surveillance de la S.A. VTB 55

**Titulaire**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général, représentant du Département, personne morale, ou son représentant M. NAHANT Serge

### H.L.M. (Société Coopérative de production d'H.L.M. Champalor Habitat Coopératif Lorrain)

**Titulaire**

M. NAHANT Serge, Vice-Président chargé de l'Habitat

### Office Public d'Aménagement et de Construction – OPAC (Conseil d'Administration)

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général
M. NAHANT Serge, Vice-Président chargé de l'Habitat
M. LAMORLETTE Jean-François
M. CHAZAL Olivier
M. THOUVENIN Emile
M. JANNOT André
M. CORRIER Roland

### Société Lorraine de Crédit Immobilier

**Titulaire**

M. CANOVA Jean-Louis

# AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

## AMENAGEMENT

### Commission Départementale d'Aménagement Foncier (Etat)

**Titulaires**

M. CHAZAL Olivier
M. LAMORLETTE Jean-François
M. NAHANT Serge
M. JEHANNIN Roland

**Suppléants**

M. LAHURE Gérard
M. JANNOT André
M. PELTIER Yves
M. BURGAIN Pierre

### Commission Départementale d'Aménagement Foncier (Conseil Général)

**Titulaires**

M. CHAZAL Olivier
M. LAMORLETTE Jean-François
M. NAHANT Serge
M. JEHANNIN Roland

**Suppléants**

M. LAHURE Gérard
M. JANNOT André
M. PELTIER Yves
M. BURGAIN Pierre

### Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (S.A.F.E.R.) - Conseil d'Administration

**Titulaire**

M.NAHANT Serge, Vice-Président chargé de l'Agriculture et des Forêts

### Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (S.A.F.E.R.) - Comité Technique

**Titulaires**

M.NAHANT Serge, Vice-Président chargé de l'Agriculture et des Forêts
M. CHAZAL Olivier
M. LEONARD Claude

### Associations Foncières d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFAF)

**Titulaire**

Monsieur le Conseiller du Canton siège de l'AFAFAF concernée

# AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

## ENVIRONNEMENT

### Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine - A.R.E.L. - Conseil d'Administration

**Titulaires**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau
M. CHAZAL Olivier

### Association Lorraine pour la Qualité de l'Air - ALQA

**Titulaire**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau

### Association Nationale des Elus des zones Humides

**Titulaire**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau

### Association pour la Surveillance de l'Etude de la Pollution de l'Air en Lorraine - AIRLOR

**Titulaire**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau

### Comité de Pilotage du Schéma d'Orientation des Carrières

**Titulaire**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau

**Suppléant**

M. JANNOT André

### Commission Départementale Consultative de Révision du Plan Départemental d'Elimination des déchets ménagers et assimilés

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général
M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau
M. LHUILLIER Daniel
Mme URIBARRI Michèle, Directeur Général des Services
M. BEDDELEM Daniel, Directeur de l'Aménagement et du Développement durable

# AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

## ENVIRONNEMENT

### Commission Locale d'Information et de Surveillance - Centre d'Enfouissement Technique - CET - de Romagne-Sous-Montfaucon

**Titulaires**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau
M. CORDONNIER Denis, Conseiller Général du canton concerné

### Commission Locale d'Information et de Surveillance - Centre d'Enfouissement Technique - CET - de Revigny-sur-Ornain

**Titulaires**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau
M. BURGAIN Pierre, Conseiller Général du canton concerné

### Commission Locale d'Information et de Surveillance - Centre d'Enfouissement Technique - CET - de Pagny-Sur-Meuse

**Titulaires**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau
M. JANNOT André, Conseiller Général du canton concerné

### Commission Locale d'Information et de Surveillance - Usine d'incinération de Tronville-en-Barrois

**Titulaires**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau
M. BEAUXEROIS Roger, Conseiller Général du canton concerné

### Commission de Surveillance du Service d'Assistance Technique aux Stations d'Epuration

**Titulaires**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau
M. NAHANT Serge
M. VERNEAU Alain

**Suppléants**

M. CORDONNIER Denis
M. THOUVENIN Emile
M. BURGAIN Pierre

# AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

## ENVIRONNEMENT

### Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques

**Titulaires**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau
M. CANOVA Jean-Louis

**Suppléants**

M. COUSIN Jean-Marie
M. JEHANNIN Roland

### Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres - Conseil de rivage des Lacs

**Titulaire**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé du Tourisme

### Conservatoire des Sites Lorrains

**Titulaire**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement et de l'Eau

### Directive Territoriale d'Aménagement (D.T.A.) des bassins miniers nord-lorrains

**Titulaire**

M. MISSLER Jean Marie, Conseiller Général du Canton de Spincourt

**Suppléants**

M. CORDONNIER Denis
M. LEONARD Claude

### Label Régional de Lorraine

**Titulaire**

M. NAHANT Serge

**Suppléant**

M. DENOYELLE Sylvain

# AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

## ENVIRONNEMENT

### Société d'Economie Mixte SOVAMEUSE

**Titulaires**

M. DELAMARCHE Maurice, Administrateur
M. CANOVA Jean-Louis, Administrateur
M. NAHANT Serge, Administrateur
M. PERRIN Stéphane, Administrateur
M. PELTIER Yves, Administrateur
M. NAVEL Guy, Administrateur
M. LHUILLIER Daniel, Administrateur

### Syndicat Mixte Départemental d'Etudes pour la Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés - Comité Syndical

**Titulaires**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement
M. LEONARD Claude
M. CORDONNIER Denis
M. PERRIN Stéphane
M. RUHLAND Daniel
M. JANNOT André
M. CANOVA Jean-Louis
M. BURGAIN Pierre
M. VERNEAU Alain
M. LHUILLIER Daniel

# AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

## ENVIRONNEMENT

### Etablissement Public de Coopération Interdépartemental Meuse/Haute-Marne

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général
M. CORDONNIER Denis
M. CANOVA Jean-Louis
M. RUHLAND Daniel
M. LHUILLIER Daniel

### Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) des Intallations Classées SEVESO - CLIC Inéos Chlor à Baleycourt

**Titulaire**

Mme BECQ-VINCI Claudine

### Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) des Intallations Classées SEVESO - CLIC Hunstmann à Han-sur-Meuse

**Titulaire**

M. MARTIN Philippe

### Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) des Installations Classées SEVESO - CLIC Sodetal à Tronville-en-Barrois

**Titulaire**

M. BEAUXEROIS Roger

### Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites - Formation Nature

**Titulaires**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement
M. CHAZAL Olivier

**Suppléants**

M. THOUVENIN Emile
M. NAHANT Serge

### Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites - Formation Sites et Paysages

**Titulaires**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement
M. CHAZAL Olivier

**Suppléants**

M. THOUVENIN Emile
M. NAHANT Serge

# AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

## ENVIRONNEMENT

### Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites - Formation Publicité

**Titulaires**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement
M. CHAZAL Olivier

**Suppléants**

M. THOUVENIN Emile
M. NAHANT Serge

### Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites - Formation Carrières

**Titulaire**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement

**Suppléant**

M. CHAZAL Olivier

### Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites - Formation Faune captive

**Titulaire**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement

**Suppléant**

M. CHAZAL Olivier

### Commission Départementale pour la gestion des déchets du bâtiment et des travaux publics

**Titulaires**

M. CANOVA Jean-Louis, Vice-Président chargé de la Voirie et des Transports
M. BEDDELEM Daniel, Directeur de l'Aménagement et du Développement Durable
M. FAGNOT Jean-Yves, Directeur des Routes

# DEVELOPPEMENT

## INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANAT

### Association d'Accompagnement, de Parrainage, d'Aide à la Création d'Entreprises (A.J.C. 55)

**Titulaire**

M. JANNOT André, Vice-Président chargé de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat

### Association pour le Développement des Investissements Extérieurs en Lorraine (A.D.I.E.L.O.R.)

**Titulaire**

M. CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé du Développement Territorial

### Association Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois (P.L.A.B.)

**Titulaire**

M. RUHLAND Daniel

### Association de Développement Economique de la Meuse

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général
M. LUX Arsène, Président de la 1ère Commission
M. COURTAUX Bernard, Président de la 2ème Commission
M. THOUVENIN Emile
M. PERRIN Stéphane
M. RUHLAND Daniel
M. CORDONNIER Denis
M. DENOYELLE Sylvain
M. JANNOT André
M. PICART Jean
M. BURGAIN Pierre
M. NAVEL Guy

# DEVELOPPEMENT

## INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANAT

### Assemblée Générale de l'Institut Lorrain de Participation (I.L.P.)

**Titulaire**

M. CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé des Affaires à caractère départemental

### Etablissement Public Foncier de Lorraine (E.P.F.L.)

**Titulaires**

M. NAHANT Serge, Conseil d'Administration
M. PERRIN Stéphane , Conseil d'Administration
membre de la 2ème Commission
M. LAHURE Gérard, Conseil d'Administration + Bureau

### Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Gestion d'investissement et de réalisation (SEMAGIR)

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général
M. CORDONNIER Denis
M. CANOVA Jean-Louis
M. JANNOT André
M. THOUVENIN Emile
M. PERRIN Stéphane
M. CORRIER Roland

### Société d'Equipement du Bassin Lorrain (S.E.B.L.)

**Titulaire**

M. THOUVENIN Emile

### Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Parc d'activités économiques de Velaines

**Titulaires**

M. CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé des zones d'intérêt départemental
M. JANNOT André
M. CANOVA Jean-Louis
M RUHLAND Daniel
M. BEAUXEROIS Roger

**Suppléants**

M. THOUVENIN Emile
M. DENOYELLE Sylvain
M. LAHURE Gérard
Mme ANDRE Diana
M. CORRIER Roland

# DEVELOPPEMENT

## INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANAT

### Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion des Parcs d'activités économiques du Val Sud Meuse

**Titulaires**

M. CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé des zones d'intérêt départemental
M. JANNOT André
M. LAHURE Gérard
M. VERNEAU Alain

**Suppléants**

M. CANOVA Jean-Louis
M. THOUVENIN Emile
M. MARTIN Philippe
M. LHUILLIER Daniel

### VERDUN EXPO Meuse

**Titulaires**

M. CORDONNIER Denis, en qualité de membre associé avec voix consultative
Mme BECQ-VINCI Claudine, en qualité de membre associé avec voix consultative

### Observatoire Départemental d'Equipement Commercial - Collège des Elus Locaux

(Elus d'arrondissements distincts n'exerçant pas de fonction de maire d'une commune de moins de 5 000 habitants)

**Titulaires**

M. CORDONNIER Denis
M. LUX Arsène

**Suppléants**

M. RUHLAND Daniel
M. CORRIER Roland

### Commission des Aides à l'Artisanat et au Commerce

**Titulaires**

M. JANNOT André, Vice-Président chargé du Commerce et de l'Artisanat
M. THOUVENIN Emile
M. COURTAUX Bernard
M. PERRIN Stéphane
M. BEAUXEROIS Roger

### Association Pôle de compétitivité MIPI

**Titulaire**

M. JANNOT André, Membre du 1er collège

# DEVELOPPEMENT

## INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANAT

### Association Lorraine Active

**Titulaire**

M. LAMORLETTE Jean-François, Vice-Président chargé du RMI et de l'Insertion

**Suppléant**

Mme OSMONT Valérie, Chef du Service Insertion et Développement Social

### Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Parc d'Activités Aéronautiques Transfrontalier de Marville

**Titulaires**

M. LEONARD Claude
M. PERRIN Stéphane
M. COURTAUX Bernard
M. CORDONNIER Denis
M. JEHANNIN Roland

**Suppléants**

M. MISSLER Jean Marie
M. THOUVENIN Emile
M. LAMORLETTE Jean-François
M. PONSIGNON Christian
M. PICART Jean

### Commission Départementale d'Adaptation du Commerce Rural

**Titulaires**

M. JANNOT André, Vice-Président chargé du Commerce et de l'Artisanat
M. NAHANT Serge
M. PERRIN Stéphane
M. JEHANNIN Roland

**Suppléants**

M. RUHLAND Daniel
M. THOUVENIN Emile
M. CORDONNIER Denis
M. SALZIGER Jean-Claude

# DEVELOPPEMENT

## AGRICULTURE ET PECHE

### Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles - A.D.A.S.E.A.

**Titulaire**

M. NAHANT Serge, Vice-Président chargé de l'Agriculture et des Forêts

**Suppléant**

M. CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé des Affaires à caractère départemental

### Groupement Intercommunal de Défense contre le Rat Musqué, Ragondin et autres organismes nuisibles de la Meuse

**Titulaire**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement

**Suppléant**

M. COURTAUX Bernard

### Comité Départemental d'Installation des Jeunes Agriculteurs

**Titulaires**

M. NAHANT Serge, Vice-Président chargé de l'Agriculture et des Forêts
M. CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé des Affaires à caractère départemental
M. CHAZAL Olivier
M. LAMORLETTE Jean-François

### Commission « Diversification des productions et des activités agricoles »

**Titulaires**

M. NAHANT Serge, Vice-Président chargé de l'Agriculture et des Forêts
M. CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé des Affaires à caractère départemental
M. CHAZAL Olivier
M. COURTAUX Bernard
M. PELTIER Yves

### Commission de la Convention de la Filière Bois

**Titulaires**

M. RUHLAND Daniel
M. COURTAUX Bernard
M. LHUILLIER Daniel

### Commission Consultative Régionale d'Orientation du Cheval

**Titulaire**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général

# DEVELOPPEMENT

## AGRICULTURE ET PECHE

### Commission Régionale de la Forêt et des produits forestiers

**Titulaire**

M. RUHLAND Daniel

### Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural (CREAMR)

**Titulaire**

M. NAHANT Serge, Vice-Président chargé de l'Agriculture et des Forêts

### Rage (Entente Interdépartementale de lutte contre la rage et autres zoonoses)

**Titulaires**

M. LAMORLETTE Jean-François
M. PELTIER Yves
M. COUSIN Jean-Marie
M. SALZIGER Jean-Claude

### Conseil Départemental de la Santé et de la Protection Animale

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général, Membre de Droit
ou son représentant M. COURTAUX Bernard
M. LUX Arsène
M. CORRIER Roland

# DEVELOPPEMENT

## TOURISME

### Association des Départements Cyclables

**Titulaire**

M. LEONARD Claude

**Suppléant**

M. DENOYELLE Sylvain

### Association Départementale des Logis de France de la Meuse

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général, membre de droit
M. LEONARD Claude, représentant du Président du Conseil Général
M. DENOYELLE Sylvain

### Comité Départemental du Tourisme

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général, membre de droit
M. COURTAUX Bernard, Membre de la 2ème Commission
M. DENOYELLE Sylvain
M. LEONARD Claude
M. CORDONNIER Denis
M. MARTIN Philippe
M. LUX Arsène
M. JEHANNIN Roland
M. SALZIGER Jean-Claude
M. BEAUXEROIS Roger

### Comité chargé de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la Meuse

**Titulaire**

M. MARTIN Philippe, Conseiller Général délégué : Patrimoine

**Suppléant**

M. NAVEL Guy

### Fédération Départementale de l'Hôtellerie de Plein Air de la Meuse

**Titulaire**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé du Tourisme

# DEVELOPPEMENT

## TOURISME

### Maison du tourisme à Verdun

**Titulaires**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé du Tourisme
M. LEONARD Claude
M. COURTAUX Bernard
M. LAHURE Gérard
M. PERRIN Stéphane
M. CORDONNIER Denis
M. JANNOT André
M. NAVEL Guy
M. PICART Jean

M , Bureau
M , Bureau
M , Bureau

### Parc Naturel Régional de Lorraine - Comité Syndical du Syndicat Mixte

**Titulaire**

M. PELTIER Yves, Vice-Président chargé de l'Environnement

### Relais des Gîtes Ruraux de France et du Tourisme Vert de la Meuse

**Titulaires**

M. DENOYELLE Sylvain, Vice-Président chargé du Tourisme
M. LEONARD Claude

M , membre du CA du CDT désigné par le CA du CDT
M , membre du CA du CDT désigné par le CA du CDT

### Syndicat Mixte d'Aménagement de la Base de Plein Air et de Loisirs de la Vallée de l'Othain

**Titulaires**

M. LEONARD Claude
M. COURTAUX Bernard
M. PERRIN Stéphane
M. MISSLER Jean Marie
M. DENOYELLE Sylvain
M. PICART Jean

# DEVELOPPEMENT

## TOURISME

### Syndicat Mixte du Lac de Madine - Plan d'eau de Nonsard-Pannes

**Titulaires**

M. MARTIN Philippe
M. CANOVA Jean-Louis
M. DENOYELLE Sylvain
M. THOUVENIN Emile

**Suppléants**

M. NAMY Christian
M. CHAZAL Olivier
M. LEONARD Claude
M. CORDONNIER Denis

# DEVELOPPEMENT

## DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

### Carrefour des Pays Lorrains

**Titulaire**

M. CHAZAL Olivier

**Suppléant**

M. COURTAUX Bernard

### Centre Interrégional d'Etudes et de Recherches pour l'Organisation et le Développement des Entreprises (C.I.E.R.O.D.E.)

**Titulaire**

M. CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé des Affaires à caractère départemental et de l'Emploi

# DEVELOPPEMENT

## SERVICES PUBLICS

### Commission Départementale d'Organisation et de Modernisation des Services Publics

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général, membre de droit
M. CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé des Affaires à caractère départemental
M. PICART Jean
Mme URIBARRI Michèle, Directeur Général, Représentant des Services Départementaux

**Suppléants**

M. NAHANT Serge
M. LHUILLIER Daniel
M. MARTEL Jean-Charles, Directeur de la Solidarité, Représentant des Services Départementaux

### Commission Départementale de la Présence Postale Territoriale

**Titulaires**

M. JANNOT André
M. MISSLER Jean Marie

**Suppléants**

M. CHAZAL Olivier
M. DENOYELLE Sylvain

### Commission Départementale de la Coopération Intercommunale - C.D.C.I. -

(**Election à la représentation proportionnelle)**

**Liste principale**

M. NAHANT Serge
M. COURTAUX Bernard
M. PELTIER Yves
M. CHAZAL Olivier
M. JANNOT André
M. NAVEL Guy
M. LHUILLIER Daniel

**Liste complémentaire**

M. LAMORLETTE Jean-François
M. THOUVENIN Emile
M. RUHLAND Daniel
M. MISSLER Jean Marie
M. CANOVA Jean-Louis
M. BURGAIN Pierre
M. VERNEAU Alain

# DEVELOPPEMENT

## EMPLOI, AFFAIRES EUROPEENNES, CONTRACTUALISATION

### Association Europe-Lorraine-Champagne Ardenne

**Titulaire**

M . CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé de la Prospective et de la Contractualisation (Europe-Etat-Région)

**Suppléant**

M. PERRIN Stéphane

### Maison de l'Emploi (MDE) meusienne - Conseil d'Administration

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général
M. CORDONNIER Denis, Vice-Président, représentant de M. le Président
M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président
M. NAHANT Serge, Vice-Président

### Maison de l'Emploi (MDE) meusienne - Assemblée Générale

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général
M. CORDONNIER Denis, Vice-Président, représentant de M. le Président
M. MISSLER Jean Marie, Vice-Président
M. NAHANT Serge, Vice-Président
M. LAMORLETTE Jean-François
M. JANNOT André
M. CORRIER Roland
M. LHUILLIER Daniel

### Programme européen LEADER - Comité de programmation du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays Barrois

**Titulaire**

M. PERRIN Stéphane

**Suppléant**

M. BURGAIN Pierre

# DEVELOPPEMENT

## EMPLOI, AFFAIRES EUROPEENNES, CONTRACTUALISATION

### Commission Départementale de l'Emploi et de l'Insertion (C.D.E.I.)

**Titulaire**

M. LAMORLETTE Jean-François, Vice-Président chargé du RMI et de l'Emploi

**Suppléant**

M. CORDONNIER Denis, Vice-Président chargé de l'Emploi

### Association Meuse ODRA

**Titulaire**

M. CORDONNIER Denis

### Laboratoire de Recherches Souterrain pour la Gestion des Déchets Radioactifs - Groupement d'Intérêt Public "Objectif Meuse" Conseil d'Administration

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général, membre de droit
M. CORDONNIER Denis
M. RUHLAND Daniel

**Suppléants**

M. CANOVA Jean-Louis
M. LHUILLIER Daniel

### Laboratoire de Recherches Souterrain pour la Gestion des Déchets Radioactifs - Comité Local d'Information et de Suivi (CLIS)

**Titulaires**

M. NAMY Christian, Président du Conseil Général, membre de droit
M. CANOVA Jean-Louis
M. PELTIER Yves
M. RUHLAND Daniel
M. CORRIER Roland

*****

## DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

### ARRETE DU 28 MARS 2008 PORTANT DELEGATION A M. EMILE THOUVENIN, CONSEILLER GENERAL, POUR ASSURER LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

**LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE LA MEUSE**

- VU l'article L.3221-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le procès-verbal du Conseil Général du 20 mars 2008 relatif à la constitution et à l'affectation des postes de la Commission Permanente,
- Vu l'élection le 20 mars 2008 des membres de la Commission d'Appel d'Offres,
- VU l'article 22 du Code des Marchés Publics,

**ARRETE**

Article 1 : M. THOUVENIN Emile, Conseiller Général, reçoit délégation pour assurer la présidence de la Commission d'Appel d'Offres et signer tout document se rapportant à l'exercice de cette fonction.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. THOUVENIN Emile, la Commission d'Appel d'Offres est présidée par l'un des Vice-présidents ci-après, non membres élus de la Commission d'Appel d'Offres :

- M. CORDONNIER Denis
- M. MISSLER Jean Marie
- M. NAHANT Serge
- Mme BECQ-VINCI Claudine
- M. DENOYELLE Sylvain
- M. CANOVA Jean-Louis
- M. LAMORLETTE Jean-François

Article 3 : Mme le Directeur Général des Services Départementaux est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

**ARRETE DU 28 MARS 2008 PORTANT DELEGATION A M. EMILE THOUVENIN, CONSEILLER GENERAL, POUR ASSURER LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE LA MEUSE**

- VU l'article L.3221-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- VU le procès-verbal du Conseil Général du 20 mars 2008 relatif à la constitution et à l'affectation des postes de la Commission Permanente,

- VU l'élection le 20 mars 2008 des membres de la Commission de Délégation de Service Public,

- VU les articles L. 1411-1 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales,

**ARRETE**

Article 1 : M. THOUVENIN Emile, Conseiller Général, reçoit délégation pour assurer la présidence de la Commission de Délégation de Service Public et signer tout document se rapportant à l'exercice de cette fonction.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. THOUVENIN Emile, la Commission de Délégation de Service Public est présidée par l'un des Vice-présidents ci-après, non membres élus de la Commission de Délégation de Service Public :

- M. CORDONNIER Denis
- M. MISSLER Jean Marie
- M. NAHANT Serge
- Mme BECQ-VINCI Claudine
- M. DENOYELLE Sylvain
- M. CANOVA Jean-Louis
- M. LAMORLETTE Jean-François

Article 3 : Mme le Directeur Général des Services Départementaux est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

## DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES TRANSPORTS

**ARRETE DU 18 MARS 2008 PORTANT INSTALLATION DE 3 ABRIBUS A DOMMARY BARONCOURT**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,**

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu les délibérations du Conseil Général en date des 26 mars et 21 juin 1985 donnant délégation à sa Commission Permanente pour l'établissement des programmations d'équipements publics,

Vu la délibération du Conseil Général en date du 30 mai 1985 décidant la prise en considération de la dépense hors taxes comme base de calcul des interventions financières du Département,

Vu la délibération du Conseil Général en date du 5 juillet 1996 fixant les règles de validité des subventions,

Vu la délibération du Conseil Général en date du 27 juin 2002 fixant les modalités d'intervention en matière d'équipement en abribus,

Vu l'enveloppe inscrite au budget 2007 sur l'imputation 20414 821 M220,

Vu le projet présenté par Monsieur le Maire de DOMMARY BARONCOURT sollicitant le concours financier du Département,

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général en date du 29 novembre 2007 arrêtant la programmation d'abribus sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité territoriale,

**ARRETE :**

ARTICLE PREMIER : OBJET :

Dans le cadre du programme départemental d'abribus, un concours financier est accordé pour la réalisation de l'opération désignée ci-dessous :

- Maître d'ouvrage : Commune de DOMMARY BARONCOURT
- Nature de l'opération : installation de 3 abribus à DOMMARY BARONCOURT
- Montant de la dépense subventionnable H.T. : 2 455,45 €uros par ouvrage
- Taux de subvention : 80 %
- Montant de la subvention octroyée : 5 893 €uros

ARTICLE 2 : MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION :

Le versement de l'aide sera effectué en un seul acompte sur la présentation des justificatifs de réalisation de l'opération.

ARTICLE 3 : VALIDITE DE LA SUBVENTION :

Conformément à la délibération du Conseil Général en date du 5 juillet 1996, la validité de cette subvention est conditionnée à la justification de l'intégralité de la dépense, dans les deux ans, à compter de la signature de l'arrêté attributif.

ARTICLE 4 : RESPECT DES ENGAGEMENTS :

Passé ce délai, la subvention non consommée sera reversée dans la masse budgétaire du Département.

ARTICLE 5 : SUIVI DE L'OPERATION :

Le Directeur de l'Aménagement est chargé du suivi de l'opération ainsi que de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : AMPLIATION :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Maire de DOMMARY BARONCOURT (2 exemplaires),
- Madame le Payeur Départemental.

**ARRETE DU 18 MARS 2008 PORTANT INSTALLATION D'UN ABRIBUS A HARAUMONT**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,**

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu les délibérations du Conseil Général en date des 26 mars et 21 juin 1985 donnant délégation à sa Commission Permanente pour l'établissement des programmations d'équipements publics,

Vu la délibération du Conseil Général en date du 30 mai 1985 décidant la prise en considération de la dépense hors taxes comme base de calcul des interventions financières du Département,

Vu la délibération du Conseil Général en date du 5 juillet 1996 fixant les règles de validité des subventions,

Vu la délibération du Conseil Général en date du 27 juin 2002 fixant les modalités d'intervention en matière d'équipement en abribus,

Vu l'enveloppe inscrite au budget 2007 sur l'imputation 20414 821 M220,

Vu le projet présenté par Monsieur le Maire de VILOSNES HARAUMONT sollicitant le concours financier du Département,

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général en date du 29 novembre 2007 arrêtant la programmation d'abribus sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité territoriale,

**ARRETE :**

ARTICLE PREMIER : OBJET :

Dans le cadre du programme départemental d'abribus, un concours financier est accordé pour la réalisation de l'opération désignée ci-dessous :

- Maître d'ouvrage : Commune de VILOSNES HARAUMONT
- Nature de l'opération : installation de 1 abribus à HARAUMONT
- Montant de la dépense subventionnable H.T. : 2 150 €uros
- Taux de subvention : 80 %
- Montant de la subvention octroyée : 1 720 €uros

ARTICLE 2 : MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION :

Le versement de l'aide sera effectué en un seul acompte sur la présentation des justificatifs de réalisation de l'opération.

ARTICLE 3 : VALIDITE DE LA SUBVENTION :

Conformément à la délibération du Conseil Général en date du 5 juillet 1996, la validité de cette subvention est conditionnée à la justification de l'intégralité de la dépense, dans les deux ans, à compter de la signature de l'arrêté attributif.

ARTICLE 4 : RESPECT DES ENGAGEMENTS :

Passé ce délai, la subvention non consommée sera reversée dans la masse budgétaire du Département.

ARTICLE 5 : SUIVI DE L'OPERATION :

Le Directeur de l'Aménagement est chargé du suivi de l'opération ainsi que de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : AMPLIATION :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Maire de VILOSNES HARAUMONT (2 exemplaires),
- Madame le Payeur Départemental.

**ARRETE DU 18 MARS 2008 PORTANT INSTALLATION D'UN ABRIBUS A RONVAUX**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,**

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu les délibérations du Conseil Général en date des 26 mars et 21 juin 1985 donnant délégation à sa Commission Permanente pour l'établissement des programmations d'équipements publics,

Vu la délibération du Conseil Général en date du 30 mai 1985 décidant la prise en considération de la dépense hors taxes comme base de calcul des interventions financières du Département,

Vu la délibération du Conseil Général en date du 5 juillet 1996 fixant les règles de validité des subventions,

Vu la délibération du Conseil Général en date du 27 juin 2002 fixant les modalités d'intervention en matière d'équipement en abribus,

Vu l'enveloppe inscrite au budget 2007 sur l'imputation 20414 821 M220,

Vu le projet présenté par Monsieur le Maire de RONVAUX sollicitant le concours financier du Département,

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général en date du 29 novembre 2007 arrêtant la programmation d'abribus sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité territoriale,

**ARRETE :**

ARTICLE PREMIER : OBJET :

Dans le cadre du programme départemental d'abribus, un concours financier est accordé pour la réalisation de l'opération désignée ci-dessous :

- Maître d'ouvrage : Commune de RONVAUX
- Nature de l'opération : installation de 1 abribus à RONVAUX
- Montant de la dépense subventionnable H.T. : 3 330,48 €uros (plafonnée à 2 600 €)
- Taux de subvention : 80 %
- Montant de la subvention octroyée : 2 080 €uros

ARTICLE 2 : MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION :

Le versement de l'aide sera effectué en un seul acompte sur la présentation des justificatifs de réalisation de l'opération.

ARTICLE 3 : VALIDITE DE LA SUBVENTION :

Conformément à la délibération du Conseil Général en date du 5 juillet 1996, la validité de cette subvention est conditionnée à la justification de l'intégralité de la dépense, dans les deux ans, à compter de la signature de l'arrêté attributif.

ARTICLE 4 : RESPECT DES ENGAGEMENTS :

Passé ce délai, la subvention non consommée sera reversée dans la masse budgétaire du Département.

ARTICLE 5 : SUIVI DE L'OPERATION :

Le Directeur de l'Aménagement est chargé du suivi de l'opération ainsi que de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : AMPLIATION :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Maire de RONVAUX (2 exemplaires),
- Madame le Payeur Départemental.

**Directeur de la Publication et responsable de la rédaction :**

M. Christian NAMY, Président du Conseil Général

**Imprimeur** : Imprimerie Départementale
Place Pierre-François GOSSIN
55012 BAR-LE-DUC Cedex

**Editeur** : Conseil Général de la Meuse
Hôtel du Département
Place Pierre-François GOSSIN
55012 BAR-LE-DUC Cedex

**Date de parution** : 08 avril 2008

**Date de dépôt légal** : 08 avril 2008

ISSN : 1240-7836